# QU'EST-CE QUE L'EUGÉNIQUE ?

PAR

**LEONARD DARWIN**

---

PRÉFACE DE M. EUGÈNE PITTARD
Professeur à l'Université de Genève.

---

Traduit de l'anglais par Mlle M. VANDERSTICHELE

---

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, VIe

1931

# PRÉFACE

*Depuis longtemps, dans divers pays, surtout dans les pays anglo-saxons — peut-être parce qu'on y est plus imbu qu'ailleurs des doctrines de la sélection darwinienne — on se préoccupe — constatant l'incroyable décalage actuel des valeurs humaines — de créer une humanité meilleure, où la notion de qualité remplacerait autant que possible celle de quantité.*

*Il semble qu'aujourd'hui, pour plusieurs peuples — dominés qu'ils paraissent être par la crainte de la guerre et le besoin d'avoir des soldats — la notion de la quantité soit seule envisagée. On répète partout et à tous : faites beaucoup d'enfants ; sans se préoccuper des désavantages qu'il peut y avoir, parfois, pour le corps social, à une telle reproduction sans contrôle.*

*Par ailleurs, n'assistons-nous pas à un gaspillage effroyable des mérites humains, des dignités humaines ? Un sentiment faussé d'égalité donne aux pires — dans tous les sens — des places égales à celles des meilleurs. Devant la marée montante*

*des tarés de toutes sortes qui, année après année — les statistiques sont là pour le démontrer, hélas ! — avancent un peu plus sur la plage occupée par les gens sains — sains à tous égards — ceux que préoccupent l'avenir de notre groupe, les économistes, les hygiénistes, les simples honnêtes gens, les hommes de science, se demandent avec anxiété, vers quel abîme s'en va l'humanité. Et ce n'est pas, parce que, semblables à l'autruche, certains hommes ne veulent pas voir la détérioration de la race, que celle-ci n'a pas lieu.*

*L'Eugénique est l'application des lois biologiques au perfectionnement de l'espèce humaine. N'aurions-nous pas besoin d'un peu de perfection ? Jetons les yeux autour de nous. Quelle détresse !*

*Par un renversement de ce que devrait être une sélection efficiente, la Société donne ses plus grands efforts vers la conservation des types inférieurs. Jamais les maladies physiques et sociales n'ont trouvé plus d'aides sentimentales et matérielles qu'aujourd'hui. Les États mêmes s'évertuent — et cela augmente singulièrement les impôts de tous les pays — à faire vivre — et triompher par leur active reproduction — les dégénérés physiques et psychiques de toutes sortes, les criminels, ceux qu'une bonne sélection devrait éliminer de toute reproduction.*

*Partout on voit fleurir et prospérer des sociétés pour la conservation des déchets. Mais y a-t-il quelque part, en dehors des Instituts scientifiques — lesquels n'ont pas encore la puissance sociale qu'ils*

*devraient avoir (qu'ils auront un jour parce qu'ils y ont droit) des associations pour la protection des éléments les plus utiles à l'Humanité ? Quelques-uns peut-être ! Bien peu.*

*Beaucoup, parmi les forts, les bien portants, les intelligents, les honnêtes, les nécessaires, parmi ceux qui aideraient à accomplir — maintenant et plus tard, grâce à eux-mêmes et à leurs descendants — quelques progrès, ne trouvent aucune aide efficace et sont, de par nos erreurs sociales, délibérément sacrifiés à une humanité dégénérée.*

*Est-ce que des éleveurs d'animaux domestiques — ne seraient-ce que des éleveurs de poules ou de lapins — est-ce que des horticulteurs — même ceux qui seraient les moins intelligents de tous — ne permettraient de telles erreurs ?*

*Oui, je sais, on ne peut comparer les deux choses. C'est entendu. Et nous ne demandons pas, pour les hommes, la même sorte de sélection que pour les fruits d'un verger ou les lapins d'un clapier. Les lecteurs de ce petit ouvrage s'en apercevront aisément.*

*Léonard Darwin, savant émérite, héritier d'un grand nom, a consacré sa vie à cette œuvre magnifique de la régénération humaine. Il reste ainsi, en plein, dans la doctrine de la sélection, si magistralement exposée par son père. Par la plume et par la parole, et par beaucoup de sacrifices personnels, il tente de faire comprendre aux hommes de notre génération les cruelles erreurs qu'ils commettent à se laisser dominer par leurs seuls instincts. Il a mis le doigt sur la formidable plaie économique et*

*sociale résultant de ce manque total de prévoyance qu'a le genre* Homo *dans sa reproduction. Pourquoi les législateurs, qui, à chaque instant, par toutes espèces de procédés, diminuent nos libertés, maintiennent-ils pleine et entière, aux pires d'entre nous, la liberté de créer les pires descendants, de fabriquer, à chaque génération, des êtres nuisibles à leurs semblables ?*

*Ne convient-il pas, au contraire, que nos successeurs aient plus de corps et plus d'âme encore que nous ?*

*En Angleterre et dans les pays anglo-saxons, l'autorité de Léonard Darwin est indiscutée. Il est de plus en plus écouté et suivi. N'a-t-il pas été placé à la tête de la grande association :* International Federation of Eugenic organizations. *C'est surtout grâce à son courage — il en faut pour lutter contre les erreurs de son siècle — et à son activité, que les idées émises par Sir Francis Galton ont fait leur chemin, qu'elles sont devenues des idées-forces. Le triomphe inéluctable de l'Eugénique — que nous devons tous souhaiter rapide — devra beaucoup à Léonard Darwin et l'Humanité future qui sera — si nous le voulons, — l'Humanité meilleure, n'oubliera pas son nom.*

*Il ne faudrait pas faire dire à Léonard Darwin ce qu'il n'a pas dit. Ceux qui, ne l'ayant pas lu, sachant seulement qu'il est le chef de l'Eugénique anglo-saxonne, le représentent volontiers comme une sorte de sacrificateur biblique qui, d'un coup de hache, séparerait les bons des mauvais ou des médiocres, vouant ceux-ci à l'extinction immédiate.*

*Un esprit aussi élevé que le sien, aussi socialement compréhensif, héréditairement aussi élargi, ne se contenterait pas de procédés pareillement sommaires. Qu'on lise attentivement ce petit ouvrage — où le souci du moral éclate à chaque ligne — et l'on verra sous quel signe se place son auteur.*

*Pour Léonard Darwin, l'éducation des masses — y compris, bien entendu, tous les éléments qui les composent (ceux qui paraissent les plus élevés socialement sont parfois les moins aptes à comprendre certains devoirs) — doit être à la base de la lutte entreprise. C'est donc tout d'abord une œuvre d'éducation, de pénétration, d'acceptation. Il ne s'agit pas encore de placer sur la table de l'état civil le glaive d'une obligation eugénique sans appel. Nos connaissances des lois de l'hérédité ne sont pas encore assez avancées, assez à l'abri des erreurs. On peut espérer, cependant, si les hommes oublient trop les obligations que leur impose la vie sociale, que nous arriverons un jour, pour le bien de tous, à les contraindre à la réflexion et à la sagesse.*

*Le petit livre de Léonard Darwin est simple, clair, bien ordonné. Son contenu est accessible à tous, même aux moins informés. J'aimerais qu'il se répande abondamment parmi les peuples latins chez qui les soucis eugéniques ont certainement moins d'acuité qu'ailleurs. Ce petit livre a été traduit à leur intention.*

*Peut-être la haute autorité de celui qui l'a signé, le plan moral sur lequel il a été composé, aideront-ils à la large diffusion que nous espérons. En France,*

*quelques années avant la Grande Guerre, un groupe de savants avaient constitué une Société pour l'avancement de l'Eugénique. Leurs noms se pressent sous ma plume. Cette Association eut des séances fort animées, du plus haut intérêt. Elle publia, pendant plusieurs années, un Bulletin. Elle s'est associée aujourd'hui à l'Institut international d'Anthropologie. Depuis bien des législatures le professeur et député Pinard propose au Parlement français d'instituer le certificat prénuptial. Le Comité National d'Etudes a mis ces questions à l'ordre du jour de ses discussions.*

*En Belgique wallonne, un mouvement assez vif s'est esquissé, notamment à Bruxelles. En Suisse française de timides déclarations ont été prononcées par des Sociétés scientifiques. Mais un fait énorme est survenu : le principe de l'élimination des inaptes a été admis par une législation cantonale, celle du canton de Vaud.*

*Ces gestes, pour être vraiment efficaces, en appellent d'autres, plus étendus, plus assurés, d'une portée plus générale et plus profonde. Il faut d'abord conquérir les masses, celles qui créent les mœurs : les lois nouvelles ne feront qu'entériner cette transformation. C'est à quoi tend l'ouvrage que nous présentons.*

*Celui-ci devrait être remis par tout Officier d'Etat Civil à chaque couple qui demande la consécration du mariage. Sa lecture fera réfléchir tous les honnêtes gens et peut-être les autres aussi.*

*Dans une conférence sur la sélection humaine, faite à l'Université d'Utrecht, en* 1921, *Charles*

*Richet disait : « Quoi ! nous nous appliquons à produire des races sélectionnées de chevaux, de chèvres, de porcs, voire de prunes et de betteraves et nous ne faisons aucun effort pour créer des races humaines moins défectueuses, pour donner plus de vigueur aux muscles, plus de beauté aux traits, plus de pénétration à l'intelligence, plus d'acuité à la mémoire, plus d'énergie au caractère, pour faire croître la longévité et la robustesse. Quelle incurie étonnante ! Quelle déplorable incompréhension des choses ! Quelle criminelle négligence de l'avenir !* »

*Il me semble inutile d'ajouter quoi que ce soit à cette énergique apostrophe. L'idéal eugénique fait appel aux intérêts les plus élevés des individus et de la Nation. Il faut que, dans l'avenir, la vie humaine — alors que les hommes seront mieux éclairés sur leurs responsabilités, et aussi sur les succès qui découleront de leurs devoirs — soit aussi plus heureuse pour tous.*

*La Famille, l'État, l'École, l'Église, toutes les cellules qui composent la Société, ne sont-elles pas intéressées au plus haut point, à ce qu'une telle transformation soit réalisée ?*

Eugène PITTARD.

# TABLE DES MATIÈRES

## CHAPITRE V

### LES MÉTHODES DE L'EUGÉNISME



## CHAPITRE VI

### LES HOMMES QU'IL NOUS FAUT



## CHAPITRE VII

### LES PERSONNES INFÉRIEURES



## CHAPITRE VIII

### LE CONTROLE DES NAISSANCES



## CHAPITRE IX

### LA STÉRILISATION

CHAPITRE X

**LA DÉBILITÉ MENTALE**



CHAPITRE XI

**LE CRIMINEL INVÉTÉRÉ**



CHAPITRE XII

**QUI PAIE LES FRAIS**



CHAPITRE XIII

**LA DÉTÉRIORATION DE NOTRE RACE**



CHAPITRE XIV

**L'EUGÉNIQUE DANS L'AVENIR**

## CHAPITRE XV

### PLUS D'ENFANTS DANS LES FAMILLES DE BONNE LIGNÉE



## CHAPITRE XVI

### AIDES FINANCIÈRES AUX PARENTS



## CHAPITRE XVII

### LA SÉLECTION DANS LE MARIAGE

# QU'EST-CE QUE L'EUGÉNIQUE ?

## CHAPITRE PREMIER

### LES ANIMAUX DOMESTIQUES

Quand la mort nous enlève notre vieux chien et qu'avec regret nous nous décidons à le remplacer, la race de notre futur compagnon n'est-elle pas la première chose à laquelle nous pensons ? Les fermiers de tous pays et depuis les temps les plus reculés de l'histoire, se sont toujours occupés avec soin de la race de tous leurs troupeaux. Les propriétaires de bétail ont toujours su que s'ils choisissaient avec soin le stock destiné à la reproduction, ils y trouveraient à la longue profit. Tous les éleveurs de volaille ne discutent-ils pas les mérites relatifs des Leghorns, des Sussex, ou de toute autre variété de poules qui se trouve être la favorite du moment ? Qu'il s'agisse de pigeons, de porcs, de canaris, d'abeilles, — pour ne parler que du règne animal, — demandez à tous ceux qui prennent un intérêt pratique à leur élevage quelles chances ils auraient de remporter un prix aux concours agricoles s'ils avaient négligé de s'occuper de la race de leurs

bêtes. En dernier lieu, les registres qu'on tient dans les haras montrent à quel point on attache de l'importance aux exploits accomplis par les ancêtres des chevaux dont on s'occupe. Et si les hommes, tout sauvages ou civilisés qu'ils soient, n'ont jamais épargné ni leur temps ni leurs efforts à l'étude de la race des animaux qu'ils possédaient, pourquoi ne se sont-ils pas intéressés avec un soin au moins égal à l'étude de leur propre race ? Avant qu'un mariage soit décidé, quelles questions ne pose-t-on pas quant à la dot et aux espérances de la jeune fille ? Personne ne songe toutefois à demander quelles qualités physiques et mentales elle pourra transmettre à ses enfants ; en un mot, on ne s'occupe guère de sa nature même. Le but de l'eugénique est de prouver que la race de nos propres concitoyens est un sujet d'importance vitale quand on songe au bien-être futur de notre pays.

D'abord, voyons quels avantages ont été acquis par l'homme en améliorant la race des animaux domestiques et comment ces améliorations ont été amenées. Toutes nos espèces de chiens descendent de quelques types très semblables au loup qui furent capturés jeunes et apprivoisés. Les plus farouches d'entre eux s'enfuyaient souvent et retournaient à l'état sauvage. Ceux qui étaient de nature un peu moins farouche se soumettaient à l'homme ; mais, s'il leur arrivait de refuser de suivre à la chasse nos ancêtres sauvages, s'ils devenaient un peu agressifs, ou s'ils mordaient un des enfants du campement, ils étaient souvent

détruits aussitôt. Ce procédé peut être en quelque sorte considéré comme une sélection inconsciente et non voulue. Voilà quelques milliers d'années qu'elle se pratique et elle a eu des résultats remarquables. Les ancêtres sauvages du chien étaient toujours prêts à attaquer l'homme quand il se trouvait dans une position désavantageuse. Leurs descendants, les chiens d'aujourd'hui, sont nos compagnons les plus fidèles. Leur affection pour l'homme s'est enracinée dans leur nature à un tel point qu'ils sont plus attachés à leurs maîtres qu'à leur propre espèce.

Les résultats d'efforts voulus pour créer des animaux d'un type meilleur ont même été plus remarquables que ceux de cette sélection involontaire. On sait que tous les peuples sauvages s'occupent jusqu'à un certain point de la race de leurs bêtes. Comme le chien le plus rapide de la meute était évidemment le plus habile à la chasse, ce fut lui que l'homme primitif choisit pour la reproduction. Cette sélection, continuée pendant des siècles, a fini par produire le lévrier actuel. En outre, quand nos ancêtres désiraient une protection pour eux-mêmes, et pour leurs troupeaux, ils recherchaient plutôt un type de chien grand et fort pour servir de reproducteur, et c'est ainsi que, de front avec le lévrier, s'est développé une espèce propre à la défense. Quand ils désiraient plutôt un chien pour leur servir de compagnon, ils développèrent le genre du chow chinois qui a évolué comme pour répondre au besoin qui se faisait sentir. Les différences entre les innom-

brables variétés de chiens : bouledogues, carlins, mâtins, terriers, limiers, caniches et petits chiens d'appartement, sont probablement en partie attribuables à des différences qui existaient déjà entre les premières espèces apprivoisées. Mais la grande diversité qui existe aujourd'hui est due principalement au fait que les hommes qui ont favorisé cette évolution avaient dans l'esprit différents types idéaux qu'ils s'efforçaient de reproduire et aussi à de petites différences existant dans les individus choisis pour cette raison même comme reproducteurs.

Le contraste entre le chien et le chat est également instructif. La nature du chat l'entraîne à errer la nuit et ces habitudes nocturnes rendent tout élevage très difficile, c'est pourquoi on ne s'en est jamais fort occupé. En conséquence, comparativement au chien, un nombre moindre de variétés existe, et les différences entre ces variétés sont moins marquées. En outre, les chats sont surtout employés pour exterminer les souris du logis, ce qu'ils peuvent faire en l'absence du maître, lequel n'a certes aucune envie de manger lui-même la proie. Il s'ensuit que le chat n'a jamais appris à obéir à un ordre. En dernier lieu, ce qui ramène le chat à la maison, c'est le désir de trouver un abri et de la chaleur. Les chats chez qui ce désir était le plus marqué étaient ceux qui quittaient le logis le moins fréquemment pour retourner à l'état sauvage. Le résultat de cette sélection non préméditée et qui s'est poursuivie pendant des générations, a été de produire l'animal

que nous connaissons si bien, qui aime ses aises et demeure peu affectueux.

Les résultats ainsi effectués dans le passé se retrouvent clairement dans notre bétail d'aujourd'hui. Au temps de nos ancêtres sauvages, la vache qui donnait peu de lait était souvent tuée pour servir de nourriture tandis que celle qui en donnait plus était épargnée pour approvisionner la famille. C'était donc seulement les meilleures vaches laitières qui servaient à la reproduction et les veaux auquels elles donnaient naissance transmettaient à leurs descendance cette faculté de produire du lait en plus grande quantité. Sans doute, cette sélection non intentionnelle améliorait-elle la race au point de vue du rendement en lait. De nos jours, toutefois, la sélection est préméditée et exécutée avec grand soin. Pour estimer la valeur d'un taureau au point de vue élevage on tient compte, non seulement du rendement en lait de ses ancêtres femelles, mais aussi de celui des vaches qu'il a déjà engendrées. Les sauvages d'Afrique ont, de nos jours, des vaches domestiquées qui ne donnent que deux ou trois pintes de lait par jour, ce qui est probablement plus que n'en produisent les vaches sauvages. Une bonne vache laitière produit actuellement quarante pintes, l'augmentation de rendement étant le résultat direct des soins avec lesquels on a choisi les individus destinés à la reproduction.

Le rendement en œufs de certaines poules a été amélioré de même et le chant du canari rendu plus parfait par des méthodes semblables. Les

différences qui existent entre des types de chevaux qui se ressemblent aussi peu que le cheval de trait et le poney sont dues sans doute, dans une certaine mesure, à des différences spécifiques existant déjà chez les animaux jadis apprivoisés par nos ancêtres. Mais les différences entre ces animaux ont été considérablement accentuées par les efforts de l'homme. Dans le cas des pigeons, les races actuelles, comprenant des types aussi éloignés en apparence que le pigeon à grosse gorge et le pigeon à queue en éventail, proviennent toutes directement d'un seul ancêtre : le pigeon des rochers. S'ils diffèrent tant, c'est que l'amateur de pigeons, en les élevant, n'avait dans l'esprit aucun but pratique, mais se laissait guider uniquement par sa fantaisie. L'étude des diverses espèces de porcs, de moutons, de canards et même d'abeilles démontre aussi quels miracles peuvent être accomplis quand on s'est occupé avec attention de l'élevage.

Ceux qui vivent dans les villes n'ont naturellement pas autant de facilités pour étudier la vie des animaux que les fermiers de nos jours ou leurs ancêtres. Les fermiers peuvent apprendre beaucoup par expérience personnelle, mais ils peuvent avoir appris davantage du savoir traditionnel accumulé par leurs ancêtres fermiers et qui leur a été transmis par leurs pères quand ils étaient jeunes. Les raisonnements des fermiers ne sont pas toujours absolument judicieux, mais quand ils maintiennent qu'il est essentiel de ne pas négliger l'élevage ils savent de quoi ils parlent.

Ce n'est pas leur rôle, en tant que fermiers, d'appliquer leurs connaissances en élevage à leurs concitoyens. Mais ne devrions-nous pas nous demander, en toute conscience : « Pourquoi n'essayerions-nous pas d'améliorer la race humaine en employant les mêmes méthodes que celles qui ont produit de tels miracles chez les animaux domestiques ? N'est-ce pas folie de ne tenir aucun compte de l'expérience acquise par les éleveurs quand nous songeons à tous les besoins de notre propre race et à tout ce qui lui fait défaut ? Voilà les questions auxquelles l'eugénique s'efforce de répondre.

---

## CHAPITRE II

## LES ANCÊTRES DE L'HOMME

D'après ce que nous venons de dire, on pourrait répliquer que l'homme n'est pas un animal et qu'il est vain de s'inspirer des méthodes qu'on emploie dans l'élevage des porcs et des moutons et de s'en servir comme guides dans nos propres affaires. Un mot ou un nom ressemble, sous beaucoup de rapports, à une étiquette que l'on peut fixer à quelque objet et ensuite l'arracher à son bon plaisir. Si vous décidez de n'attacher l'étiquette « animal » qu'aux espèces inférieures, alors vous pouvez dire que le terme n'est pas applicable à l'homme. Mais vous n'apprendrez rien sur l'homme en considérant simplement le nom que vous lui avez donné. Ce sont les objets mêmes que nous devons avoir en vue, et non les étiquettes que nous y avons fixées. Ce que nous voulons chercher à savoir, c'est si la race humaine serait améliorée dans l'avenir si l'on mettait autant de soin à choisir les êtres humains destinés à la reproduction qu'on en met à sélectionner les animaux destinés à l'élevage, cette dernière mesure ayant eu de très

bons résultats. C'est la question à laquelle nous devons essayer de trouver une réponse.

Pour les animaux inférieurs, tous ceux qui ont étudié les sciences naturelles d'une façon quelque peu approfondie, sont d'accord que s'il y avait moyen de remonter parmi leurs ancêtres jusqu'aux temps les plus reculés, on trouverait qu'ils sont tous descendus de quelque parent commun. Tous sont, de fait, cousins très éloignés. Et s'ils sont ainsi apparentés, il est naturel que les mêmes moyens d'améliorer la race en choisissant dans chaque espèce les individus les plus propres à la reproduction, auront les mêmes résultats avantageux. L'homme est-il aussi leur cousin ? Il n'y a pas de raison plausible pour l'exclure de la grande famille que constitue le règne animal et il n'en est pas banni par ceux qui ont approfondi la question... Nous sommes donc apparentés aux animaux inférieurs et, dans notre cas comme dans le leur, des miracles pourraient être accomplis si l'on choisissait avec soin les types destinés à avoir de la progéniture.

L'existence de cette parenté fut, à vrai dire, niée d'une façon presque universelle jusqu'à ces derniers temps. Parmi ceux qui n'ont pas étudié la question on en trouve encore qui refusent de l'accepter comme un fait. Qu'est-ce donc qui a amené ce changement remarquable dans l'opinion des naturalistes ? Il y a beaucoup d'arguments en faveur de cette théorie d'une descendance commune, arguments qui ne seront compris à fond que si l'on étudie quelques-uns des ouvrages trai-

tant de ce sujet. On y apprend que c'est dans les roches stratifiées les plus anciennes qu'on trouve les restes des animaux les plus primitifs ou les plus simples ; que c'est seulement dans les dépôts les plus récents qu'on retrouve les ossements fossiles d'êtres semblables à ceux qui vivent aujourd'hui. Il est évident que les êtres vivants ont fait leur apparition sur terre dans un ordre tel que les plus organisés sont venus les derniers. De plus, on observe que des animaux, vivant à l'état sauvage près l'un de l'autre, se ressemblent plus que ceux qui vivent à distance. Si l'on examine un fœtus humain, on voit qu'il possède des organes qui, s'ils devaient continuer à se développer, ne seraient utiles qu'à des êtres aquatiques. Ces organes superflus sont des vestiges indiquant le genre de vie menée par nos ancêtres les plus reculés ; ils ne sont pas simplement là pour nous intriguer.

Quand nous étudions tous les êtres qui nous entourent, c'est comme si nous étions en train d'essayer de résoudre quelque immense casse-tête chinois. Les pièces ne trouveront leurs places appropriées que si nous acceptons l'hypothèse que cette parenté existe entre tous les animaux, y compris l'homme. Alors des milliers de faits comme ceux que nous venons de citer et qui étaient restés inexpliqués jusqu'ici, deviennent faciles à comprendre. Par suite, on ne peut plus nier que l'homme descend de quelque ancêtre semblable au singe. C'est un fait que nous devons accepter quand nous essayons d'établir une poli-

tique sociale. Ce changement dans nos conceptions doit sans aucun doute avoir amené une révolution dans notre façon de penser, et toute révolution de ce genre aura nécessairement quelque effet sur notre façon d'agir.

L'opposition la plus forte à cette croyance en l'humble origine de l'homme est basée principalement sur les scrupules religieux, scrupules qui doivent être traités avec respect à condition que nous n'hésitions pas cependant à dire ce que nous estimons être la vérité. Que chaque homme qui condamne cette théorie de l'évolution humaine ait présent à l'esprit le fait que lui-même s'est incontestablement développé en partant d'une petite masse gélatineuse ressemblant beaucoup aux plus simples des créatures existant actuellement. De ce petit germe, si simple en apparence, chacun de nous avant de naître se transforma en un être impossible à distinguer d'un fœtus de porc ou de mouton au même stage précoce de développement. Après notre naissance, nous avons été, pendant quelque temps, plus faibles et bien moins intelligents qu'un singe... Enfants nous eûmes peu de contrôle sur nous-mêmes. Chaque être humain a passé par des états de développement qui rappellent ceux que la race entière a suivi depuis son humble origine jusqu'à son état actuel. Personne ne peut nier son développement personnel, donc personne n'en a honte. Pourquoi rougir de la transformation semblable qu'a subie la race en descendant de quelque ancêtre primitif? Ne devrions-nous pas plutôt nous réjouir de ce

que nous sommes déjà depuis si longtemps dans la voie du progrès ?

En admettant que les diverses espèces d'animaux qui ont fait leur apparition sur la terre dans le passé soient descendues de quelques variétés plus anciennes par les méthodes ordinaires de la reproduction, nous devons ensuite nous demander ce qui a amené un changement dans leur aspect et dans leurs mœurs. Ici, de nouveau, l'explication est trop longue pour être donnée de façon détaillée. Nous nous contenterons d'en marquer les points essentiels.

Quand la nourriture est insuffisante, le nombre d'animaux de n'importe quelle espèce diminuera, car un certain nombre mourront de faim. Quand, au contraire, la nourriture est abondante, il se produira un accroissement numérique marqué. Mais, d'une façon générale, on a observé que le nombre total de toute espèce d'animaux sauvages reste à peu près constant. Si ce nombre ne varie guère, c'est que chaque couple qui meurt est exactement remplacé par un autre. Si chaque couple avait deux rejetons qui grandissaient et reproduisaient à leur tour l'espèce de la même manière, il est évident que le nombre d'individus de l'espèce ne changerait pas. Mais on sait que d'habitude chaque couple a bien plus de deux rejetons ; certaines espèces sont même extrêmement prolifiques. Il s'ensuit que si, dans le passé, le nombre d'individus d'une certaine espèce restait constante, c'était que tous les rejetons au delà de deux étaient exterminés avant d'avoir

pu se reproduire. Comment cela s'est-il passé ?

Ce niveau maintenu constant dans le nombre total des animaux d'une certaine espèce fut le résultat de ce qu'on a appelé la « lutte pour l'existence ». Ce n'est pas là un terme très juste car l'extermination d'animaux par suite de combats ne fut pas le plus important des facteurs limitant leur nombre. Un plus grand nombre mouraient d'accident, de maladie ou de faim. D'autres ne trouvaient pas à s'accoupler et n'avaient pas de progéniture. Le résultat de ces morts innombrables et d'autres causes de limitation fut que le nombre d'individus des diverses espèces animales ne subit aucun changement sensible. Quelques-uns parmi ces animaux étaient toujours légèrement supérieurs à leurs congénères d'une manière qui leur donnait quelque avantage dans cette lutte pour l'existence. Ceux possédant cette supériorité avaient les meilleures chances de survivre et de reproduire leur espèce et le faisaient très vraisemblablement. Ils étaient, pour ainsi dire, élus par un procédé de « sélection naturelle ».

La vie existe sur notre terre depuis quelques cent millions d'années. Pendant cette longue période de temps les types les meilleurs et les plus aptes se sont ainsi sélectionnés pour la reproduction. Nous avons vu que, souvent, nos ancêtres sauvages choisissaient inconsciemment comme reproducteurs les chiens les plus habiles à la chasse. Le résultat de cette sélection non préméditée, fut, qu'après quelque milliers années, un animal ressemblant fort au loup se métamor-

phosa graduellement en un animal du type de notre lévrier actuel. La survivance des individus les mieux adaptés à leurs milieu, processus qui se poursuivit pendant une durée de temps incalculable, a graduellement modifié une créature de type très primitif et l'a transformée en homme.

C'est ce processus qu'on a qualifié « d'évolution par sélection naturelle ». C'est ainsi, selon nous. qu'ont été amenés les changements survenus dans le passé chez les animaux. Certains naturalistes n'attachent pas autant d'importance à la sélection naturelle, quoiqu'ils admettent tous que cette sélection ait eu de grands effets dans les temps passés. Et tous sont d'accord, donc, que si une sélection pouvait de nos jours être appliquée de façon semblable à la race humaine, elle aurait des effets remarquables sur la race à venir. La foi dans l'évolution ouvre à nos yeux la possibilité d'améliorations presque illimitées dans le sort de l'espèce humaine, du moins dans un avenir lointain. Elle nous amène aussi à voir que ceux qui ont à cœur le bien-être futur de leur pays, devraient avoir, parmi leurs buts principaux, celui de s'occuper de la race de ceux qui doivent avoir des descendants. Et l'eugénique nous indique les mesures à prendre pour y réussir.

## CHAPITRE III

## NOTRE MILIEU

Nous avons vu que si les animaux montrant quelques bonnes qualités sont choisis pour l'élevage, génération après génération, il en résulte une amélioration dans la race. C'est parce qu'en règle générale, toute bonne qualité remarquée chez un parent se retrouvera jusqu'à un certain point parmi ses descendants ; en d'autres termes, une telle qualité est généralement héritée. Nous avons jusqu'ici accepté cela comme un fait, simplement parce que c'est une chose universellement reconnue. Mais quand on se propose d'en appliquer la connaissance aux affaires humaines, on rencontre à chaque instant des doutes et des difficultés. Il est donc nécessaire de dire quelques mots pour en confirmer la certitude.

Comme nous l'avons vu, chaque être humain se développe hors d'un germe minuscule. Ces germes humains sont, au début, tout à fait impossibles à distinguer les uns des autres dans leur apparence. Néanmoins, si l'on met à part le cas de jumeaux qui se ressemblent très fort, et qui maintenant sont souvent appelés jumeaux iden-

tiques, jamais deux germes humains ne sont exactement les mêmes. Et ces différences entre les germes sont telles qu'elles donneront naissance aux différences entre les individus qui en proviennent. Puisqu'il n'y a pas deux germes identiques, il ne peut y avoir deux êtres humains pareils. Ces différences entre individus, résultant de différences entre les germes dont ils sont issus, sont appelées « différences héréditaires ». Un homme a les yeux bleus, un autre les a bruns, voilà un bon exemple de ce qu'on nomme une différence héréditaire.

Ce ne sont pas là, cependant, les seules sortes de différences qui existent entre les hommes. Les êtres humains se trouvent dans des conditions de milieu qui diffèrent à partir même du moment où le germe dont ils proviennent commence son développement et, en réalité, durant toute leur vie. Ces conditions peuvent laisser sur l'individu une empreinte ineffaçable qui peut le rendre à jamais différent d'un autre. Il est probable qu'il n'est pas deux êtres humains qui resteraient exactement pareils, même si les germes dont ils étaient sortis étaient identiques. Ces différences entre les individus, résultant de différences entre les milieux dans lesquels ils ont vécu, peuvent être appelées « différences acquises ». Si un homme a été exposé aux rayons du soleil plus qu'un autre, la différence qui résultera dans leur apparence sera une différence acquise.

Quand nous étudions une différence particulière quelconque entre deux hommes, nous sommes

presque toujours amenés à accepter qu'elle est due en partie à une différence qui existait entre les germes dont ils sont issus, en partie aux différences entre les milieux dans lesquels ils se sont trouvés. Il est donc, en général, très difficile de déterminer quelle part d'une qualité ou d'un caractère humain est acquise et quelle part est héritée. Il est, néanmoins, très important que nous ayons les idées claires quant aux différences de se comporter, si l'on peut dire, de ces deux types de différences. C'est dans ce but que nous discuterons ici les différences acquises : nous nous occuperons des différences héréditaires dans le chapitre suivant.

La première chose que nous devons nous demander au sujet de ces différences entre hommes que nous avons définies comme « acquises », c'est si elles sont transmises d'une génération aux suivantes par un processus naturel d'hérédité. Un bon entourage et une bonne éducation tendent-ils à améliorer la race même de l'homme ? Les descendants d'êtres humains élevés avec soin et bien éduqués montreront-ils quelque supériorité naturelle résultant de ces soins et de cette éducation ? C'est cette question qu'on appelle la question de « l'hérédité des caractères acquis » ; elle est encore toujours en discussion.

En premier lieu, on admet universellement que les résultats d'accidents ou de mutilations ne sont pas hérités. Le soldat qui a perdu une jambe à la guerre ou a été de quelque façon mutilé ou défiguré n'a aucune raison de craindre que ses

enfants soient en rien inférieurs du fait de son infortune.

Pour généraliser, disons que ce qui suit est un problème parmi ceux qui exigent une réponse. Si de deux jumeaux identiques, l'un devient forgeron et l'autre commis, le fils du forgeron aura-t-il plus de tendances à avoir les muscles bien développés que le fils du commis ? Ou bien, si de deux jumeaux l'un devient criminel après avoir été élevé dans un mauvais entourage, tandis que l'autre, non soumis à la funeste influence d'un mauvais milieu, ne commet aucun crime, le fils du criminel, même si on le soustrait au mauvais entourage dès sa naissance, aura-t-il plus de dispositions au crime que son cousin dont le père était resté honnête ? La réponse faite aujourd'hui par la majorité des hommes de science, c'est que ni la force musculaire du forgeron, ni la criminalité du criminel ne tendront à réapparaître chez leurs descendants, simplement par le fait que l'un a exercé ses muscles d'une façon démesurée et que l'autre s'est laissé aller au crime parce qu'il a été soumis à une tentation exceptionnelle. Les descendants du forgeron ne seront pas plus forts que ceux de son frère jumeau dont les muscles n'ont pas été développés de manière anormale ; de même, les descendants du criminel ne seront pas pires que ceux de son frère jumeau dont la moralité n'a pas été exposée à l'influence d'un milieu aussi défavorable. Il est vrai que certains savants estiment que dans des cas pareils il y aura des effets hérités, faiblement marqués. Mais on admet,

en général, que ces effets sont si insignifiants, qu'on peut, sans crainte, les négliger, en considérant le côté pratique des affaires humaines. Et ce doit donc être notre décision finale en ce qui concerne l'hérédité des caractères acquis.

Cette conclusion est sans doute opposée à ce que croit le commun des hommes. C'est ici que nous devons décider si nous placerons notre confiance en ceux qui ont passé des années à étudier scientifiquement la question ou si nous nous laisserons guider par ceux qui n'y ont jamais réfléchi de façon systématique. Si nous plaçons notre confiance dans le savoir scientifique, nous voyons que nous ne devons pas compter sur les soins et l'éducation qu'on donne à nos concitoyens d'aujourd'hui, comme étant des moyens pratiques pour améliorer la race de la nation dans l'avenir.

Pourquoi donc, nous demandera-t-on, voit-on si souvent par exemple, un vice comme l'ivrognerie se répéter dans une même famille ? N'est-ce pas clairement parce que l'homme qui s'y adonna le premier légua cette funeste habitude en héritage à ses descendants ? Ce raisonnement semble plein de bon sens, mais ce n'est pourtant pas la vraie explication. Nous devons considérer deux autres hypothèses. En premier lieu, un fils est porté à imiter son père, et le seul fait que le père boit rendra le fils plus enclin à la boisson. En second lieu, le premier buveur de la famille peut très bien avoir hérité de ses ancêtres une faiblesse morale qui le rend plus diposé à se laisser aller à la tentation de boire, parmi d'autres tentations

qui s'offrent à lui. Il peut avoir transmis cette faiblesse de caractère à ses descendants, faiblesse qui peut également les avoir rendus plus portés à la boisson. Ce sont là les vraies raisons pour lesquelles dans une famille, l'ivrognerie se transmet parfois de père en fils.

Nous avons donc dit que les soins pris pour améliorer l'entourage dans lequel vivent les hommes ne produiront pas d'amélioration dans la race même. Mais qu'il n'y ait pas de malentendu. Cela ne veut pas dire que le milieu dans lequel nous vivons n'a pour nous que peu d'importance. L'éducation, la santé, l'habitation, la culture, les distractions sont évidemment d'importance primordiale. Car c'est seulement en s'occupant de ces choses que ceux qui sont actuellement sur terre peuvent mener une vie plus heureuse et plus noble. De plus, le bien qui en résulte sera, dans une grande mesure, transmis par tradition aux générations futures... Ce qu'il nous suffit de dire ici touchant ces moyens admirables pour améliorer le sort du genre humain, c'est que l'étiquette « Eugénique » ne s'y applique pas.

On pourrait dire que le moyen le plus rapide pour améliorer ce sort serait de rendre meilleures les conditions dans lesquelles les hommes ont à vivre et que ce devrait être notre premier but. Sans doute la chose est vraie dans une certaine mesure... Mais l'expérience nous a montré combien il est difficile d'améliorer rapidement les conditions de milieu. Dans tous les cas, la possibilité de faire du bien dans une certaine direction est

généralement la pire des raisons pour ne pas en faire dans une autre. Il y a moyen de prendre des mesures pour assurer une amélioration dans la race de la génération future en même temps que des mesures destinées à améliorer les conditions d'existence de la génération présente.

Ainsi, quand nous étudions l'influence du milieu sur la race, ce n'est pas d'eugénique que nous nous occupons. Mais nous verrons que c'est là une étude en rapports indirects importants avec le sujet. Quand des groupes d'hommes ont entre eux des relations ou des rapports libres, ces relations ou ces rapports peuvent être décrits comme autant de contacts sociaux, lesquels ont toujours quelque chose de réciproque. Quand un groupe, mentalement ou moralement supérieur à un autre, vient en contact avec ce dernier, le groupe inférieur en retirera quelque avantage. Le groupe supérieur s'en rend suffisamment bien compte d'habitude. Mais il est également certain que le groupe inférieur a, sur l'autre, un effet amoindrissant et c'est un fait qu'on perd généralement de vue. Le contact social tend, sans doute, à amener très lentement à un niveau commun tous les groupes qu'il met en rapport, niveau plus haut que celui du groupe inférieur mais plus bas que celui du groupe supérieur. Le contact social a toujours un effet nivelant.

Les personnes vivant dans des milieux pauvres n'ont pas les mêmes chances de développer leurs facultés mentales que celles qui vivent dans l'aisance. D'une façon générale, les enfants de jour-

naliers ou de manœuvres, se trouveront à un désavantage comparativement à ceux d'artisans habiles. Sans doute, tout le possible devrait être fait pour donner à tous des chances égales, pourvu que le résultat soit au total avantageux et non démoralisant. Mais des réformes de ce genre ne profitent qu'à la longue et nous pouvons nous demander si quelque autre mesure pour améliorer le sort de toutes les classes ne pourrait être mis en œuvre simultanément.

Le nombre d'enfants naissant dans les familles pauvres est à présent en excédent du nombre naissant dans les familles aisées. Comparativement à la génération des parents, le nombre d'enfants issus de milieux aisés est donc dépassé par celui d'enfants nés en milieux moins favorisés. Le résultat du contact social entre les deux classes doit donc avoir pour conséquence un abaissement de la nation tout entière en ce qui concerne les qualités acquises. Ne devrions-nous pas essayer de renverser l'ordre des choses ? Si la classe aisée avait des familles plus nombreuses et la classe pauvre des familles plus restreintes, le nombre des enfants ayant de meilleures chances de développement excéderait celui des enfants placés dans des conditions moins favorables. Le contact social tendrait dès lors continuellement à rehausser le niveau de la nation tout entière.

De plus, si les familles pauvres étaient plus petites, on verrait d'autre bons résultats. Bien des misères seraient de ce fait évitées. Les impôts diminueraient puisqu'il y aurait moins de paupé-

risme. D'autre part, s'il y avait un plus grand nombre d'enfants parmi les riches il en résulterait une distribution plus générale et par conséquent plus égale de la richesse. Pour toutes ces raisons, il y aurait moins de mécontentement et moins d'animosité. On verrait s'améliorer la situation industrielle; par conséquent, le bien-être deviendrait plus général. Donc nous voyons que, même en ne considérant que les effets les plus immédiats sur l'entourage humain, tous les avantages énumérés ici et dans les pages précédentes se feraient sentir si les indigents, par exemple, avaient moins d'enfants et si les gens de bonne conditions en avaient plus. Dans les chapitres suivants nous verrons également que c'est dans ce but que nous devrions agir, si nous voulons rendre notre race meilleure. Tous les réformateurs sociaux devraient coopérer pour prendre des mesures à cet effet.

---

## CHAPITRE IV

# QUALITÉS HÉRÉDITAIRES

Dans le chapitre précédent nous avons dit que les hommes ne sont pas tous nés semblables. Nous avons rappelé que les germes dont nous provenons diffèrent les uns des autres avec ce résultat qu'en tant qu'hommes, nous différons également entre nous. Mais quelle preuve avons-nous que les différences qui existent entre nous peuvent être ainsi expliquées ? Ne peuvent-elles pas toutes être attribuées aux différences existant entre les milieux où nous avons vécu ?

Tout le monde sera d'accord qu'il est impossible d'empêcher qu'un homme ait les cheveux roux ou les yeux bleus si, à sa naissance, cela semble être son destin. Des particularités de ce genre dépendent évidemment de quelque chose existant déjà quand l'homme qui les possède est né. Et cela est également vrai pour beaucoup de qualités physiques. En ce qui concerne leur corps, les hommes ne sont certainement pas tous nés pareils.

Les hommes diffèrent également entre eux à leur naissance en ce qui concerne leur esprit ou

plutôt en ce qui concerne ce que leur esprit deviendra en se développant, quoique cela soit plus difficile à démontrer. A ce sujet, nous pouvons faire appel au bon sens. Rappelons-nous le temps où nous étions écoliers, et nous serons prêts à admettre que certains de nos compagnons nous étaient supérieurs non seulement en force physique, mais aussi en force mentale. Il nous semble dès lors évident que cette supériorité d'esprit qui caractérisait certains de nos compagnons ne devait rien ou presque à quelque supériorité d'entourage. En nous rappelant d'autres compagnons, nous sommes également prêts à reconnaître que jamais nous ne nous serions conduits aussi mal qu'eux dans n'importe quelle circonstance. Notre sens commun nous dit que certaines de ces différences que nous remarquions entre eux dépendaient de quelque chose qui n'était pas influencé par les conditions extérieures.

Si l'on exige une preuve plus scientifique de ce que les hommes ne sont pas nés tous pareils en ce qui concerne leur esprit, l'étude de jumeaux identiques peut la fournir. La grande ressemblance qui existe souvent entre jumeaux ne peut s'expliquer par la similarité entre les milieux où ils ont vécu, car nous savons que des jumeaux séparés peu de temps après leur naissance et qui ont mené des vies très différentes sont souvent restés extraordinairement pareils. La seule raison qu'on puisse donner pour expliquer d'une façon satisfaisante la grande ressemblance entre jumeaux identiques, c'est qu'ils sont issus d'un seul

et même germe. Les quelques petites différences qui existent entre les jumeaux qu'on appelle jumeaux identiques peuvent sans doute être expliquées par des différences entre les milieux où ils ont vécu. Mais des frères ordinaires sont soumis dans leurs milieux à peu près aux mêmes variantes que des frères jumeaux. Ces frères non jumeaux ne peuvent donc pas différer l'un de l'autre plus que ne diffèrent des jumeaux, *à cause même* de l'influence des milieux où ils ont vécu. Dans la mesure où les différences entre frères ordinaires excèdent celles entre jumeaux, il est nécessaire de trouver une autre raison d'être pour expliquer ces différences supplémentaires. Et aucune autre explication ne peut être suggérée sinon qu'elles sont dues à des différences dans les germes dont les frères sont issus. Nous obtenons ainsi une mesure approximative des différences existant entre les membres d'une même famille, différences dont l'origine remonte au germe initial. Ces différences peuvent s'appeler « différences héréditaires ».

Nous pouvons ici mentionner un fait qui a intrigué beaucoup de gens. Comment est-il possible que des personnes appartenant à une même famille montrent des différences héréditaires ? Si des frères diffèrent tant, n'est-ce point parce que les différences héréditaires comptent peu ? Le germe dont un fils est issu porte en lui jusqu'à un certain point, les qualités qui lui ont été transmises par le père et par la mère. Mais ce fils transmettra un plus grand nombre des qualités pater-

nelles et un plus petit nombre des qualités maternelles à un petit-fils qu'à un autre. Les petits-fils différeront donc entre eux. Et cela aura lieu même si l'ensemble de leurs qualités est dérivé de leurs grands-parents sans subir aucun changement. Des qualités héréditaires, quand elles sont transmises d'une génération à l'autre, restent inchangées quoiqu'elles puissent être réparties différemment. Des qualités physiques et mentales plus ou moins semblables feront souvent leur apparition dans des générations successives, et cependant les membres d'une même famille différeront entre eux de façon considérable... Les faits et la théorie sont en parfait accord.

Le fait que chaque qualité héréditaire propre à un individu est transmise à certains de ses descendants, mais non à tous, se fait sentir également de la façon suivante : Nous avons vu que nous ne pouvons prédire, avant la naissance, quelles seront les qualités d'un homme. Mais si nous connaissons les qualités de sa proche famille, nous pouvons assez bien nous rendre compte à l'avance des qualités qu'il possédera probablement. Cela signifie que, si même certaines de nos prédictions se trouvent être fausses, nous serons néanmoins plus près de la vérité que si nous avions deviné au hasard.

Peut-être l'exemple suivant expliquera ce que nous voulons dire. Choisissons mille pères, tous d'une hauteur de quatre pouces au-dessus de la moyenne. Il est impossible de prédire la taille d'aucun de leurs fils. Nous savons, cependant, de

façon très exacte, que si l'on mesurait un grand nombre de ces fils on trouverait qu'ils ont, en général, deux pouces au-dessus de la taille moyenne de la nation, environ la moitié de l'excédent de hauteur que possédaient leurs pères. Cela est vrai dans le cas de presque toutes les qualités mesurables... Le fermier qui élève du bétail a souvent des déceptions quant à l'un ou l'autre des animaux qu'il a produits. Il ne doute pourtant jamais, que les soins qu'il met à l'élevage amélioreront son stock dans une certaine mesure. Et cet axiome s'applique également à l' « élevage » de l'homme.

Nous savons que les fils de pères choisis pour leur grande taille, même grands, ne seront pas aussi grands que leurs pères. Ce fait est connu sous le nom de « régression à la moyenne ». Cette régression ne se poursuit pas au delà d'un certain point. Elle ne détruit pas les avantages résultant de la sélection apportée à la reproduction. Si l'on isolait un nombre de fils et de filles grands, et si l'on en formait une colonie à part, la taille de leurs descendants ne continuerait pas à diminuer de génération en génération. Il est donc vrai que quand on choisit un stock exceptionnellement bon pour la reproduction, la génération suivante n'atteint pas un niveau tout à fait aussi élevé. Néanmoins, la sélection dans l'élevage produit toujours quelques bons résultats dans l'ensemble du stock, en dépit de cette régression vers la moyenne.

Ce que nous venons de discuter peut être pris

comme lois de l'hérédité naturelle. Continuellement, les expériences d'élevage, mettent au jour de nombreux faits concernant ces lois. La manière dont les germes s'unissent a également été observée au microscope et les résultats ainsi obtenus ont confirmé de façon remarquable les résultats des expériences d'élevage. L'impression laissée dans l'esprit des naturalistes, c'est que l'hérédité suit toujours son cours de manière régulière et ordonnée. Ce qui s'est produit dans le passé aura lieu dans l'avenir, dans les mêmes circonstances. On peut avoir pleine confiance dans les lois de l'hérédité.

Il s'ensuit que nous savons avec certitude que les qualités naturelles des parents réapparaîtront chez leurs descendants à un tel point qu'il nous sera possible de prédire à très peu près les caractéristiques de la génération suivante. Il en est de même pour les qualités mentales et physiques, bonnes ou mauvaises. N'est-ce donc pas folie de permettre à des parents qui possèdent de mauvaises qualités naturelles d'avoir plus d'enfants que ceux qui sont mieux doués ? L'eugénique essaye de refréner cette folie dans l'avenir.

Naturellement, le germe même duquel chacun de nous est sorti ne peut pas être modifié. Il n'y a pas moyen de défaire ce qui est fait. Mais si les qualités héréditaires de chacun de nous vivant actuellement doivent être considérées comme dépendant d'un germe inchangeable, la perspective ne semble-t-elle pas désespérée ? Cette question exige certainement une réponse... Notre

hérédité peut être comparée en quelque sorte, à une ancre fixe à laquelle nous sommes attachés par un câble. Mais le câble qui nous attache à ce point fixe est élastique. En faisant quelques efforts ou en étant placé dans de meilleures conditions de milieu, notre sort peut toujours être plus ou moins amélioré. Quelles que soient les circonstances, ce câble nous amarrant à notre ancre d'hérédité peut être tendu un peu plus en tirant un peu plus fort. Cela est vrai, quoiqu'il soit pratiquement impossible de l'allonger indéfiniment. De même nous savons vaguement en ce qui concerne toutes les choses auxquelles nous aspirons, qu'il y a une limite au delà de laquelle nous ne pouvons espérer parvenir. Cependant cette limite à nos espérances qu'il est pratiquement impossible d'atteindre ne devrait pas nous remplir de désespoir, en réalité elle ne le fait pas.
n'en est pas ainsi quand nous pensons aux générations futures. Si une amélioration dans la race vient à se produire, c'est comme si ceux qui nous succéderont trouvaient leur ancre d'hérédité jetée plus loin en avant. Pareille amélioration dans les qualités naturelles signifierait que nos successeurs commenceraient leurs vies mieux doués. Ils seraient capables de faire aussi bien que nous, mais avec moins d'effort. Avec les mêmes efforts, leur vie serait plus profitable que ne le furent les nôtres. Les câbles qui les rattachent aux ancres fixes ne les entraîneraient pas aussi fortement en arrière. Sans plus de peines que nous, ils nous seraient supérieurs physiquement

et mentalement. Que ces résultats puissent être réalisés dans l'avenir en adoptant dès aujourd'hui les réformes nécessaires, voilà l'espoir que nous offre l'eugénique. N'est-ce pas là une perspective qui devrait nous inspirer ?

---

## CHAPITRE V

# LES MÉTHODES DE L'EUGÉNISME

Nous avons admis, dans un chapitre précédent, que l'homme est, en quelque sorte, un animal domestique, et que, même en ce qui concerne les affaires humaines, le fermier qui s'occupe de l'élevage du bétail et en connaît les principes, pourrait nous enseigner quelque chose. Il est possible qu'en lisant ces lignes, certaines personnes, effrayées à l'idée d'imiter les méthodes d'élevage, les condamnent sans appel.

En premier lieu, constatons que certaines de ces méthodes ne sont pas à dédaigner. Si vous visitez quelque bonne ferme où l'on s'occupe d'élevage, vous verrez que les animaux y sont bien logés ; que la nourriture qu'on leur donne est adaptée à leurs besoins et n'est ni trop abondante ni trop maigre ; qu'ils sont bien protégés contre l'infection. Ne serions-nous pas heureux de pouvoir faire les mêmes constatations dans nos quartiers populeux pauvres ?

En plus, une autre leçon d'ordre pratique a été souvent imprimée dans l'esprit de ceux qui ont eu à diriger des stations de bétail dans nos colonies.

L'expérience leur a montré la folie de vouloir continuer à multiplier le bétail quand le ranch est déjà complet et qu'il est difficile d'en écouler le surplus. C'est une leçon d'élevage qu'il est bon d'avoir présente à l'esprit quand on essaye d'établir une limite au delà de laquelle on estime qu'un pays est surpeuplé.

Sous un autre rapport, nous devrions bien raisonner comme le fermier. Quand il s'agit pour lui de refournir de bétail sa ferme pour l'avenir, il fait naturellement passer la qualité de ce bétail avant tout. Quand il s'agit simplement de s'occuper du bétail qu'il possède, sa première considération est le bien-être de celui-ci. Sans doute, il cherche à employer son argent le mieux possible. Mais, fait important, il ne lui vient jamais à l'idée de négliger l'élevage pour s'occuper exclusivement des soins du troupeau qu'il possède déjà. Dans les affaires humaines, la nécessité de pourvoir aux besoins immédiats de nos concitoyens, a été constamment donnée comme excuse pour négliger l'avenir de notre race. Sous ce rapport le fermier peut nous donner une leçon sans prix. Il nous montre que nos efforts devraient toujours avoir pour double but et l'amélioration de la race future et l'amélioration des conditions de la vie actuelle. Le fermier espère arriver à posséder des chevaux bien dressés et de bonne race. Nous devrions avoir les mêmes espoirs à l'égard de ceux qui constitueront notre future nation.

Il est cependant aisé de pousser trop loin la comparaison entre l'homme et les animaux domes-

tiques. Le fermier élèvera son cheval aussi bien qu'il le pourra : ce faisant il n'aura amélioré qu'un seul cheval. Quand nous donnons une bonne éducation à nos enfants nous devons bien nous rendre compte qu'ils ne sont pas les seuls à en ressentir les avantages, mais que tous ceux avec qui ils viendront en contact, y compris leurs enfants, en profiteront dans une certaine mesure. C'est parce que l'instruction se répand de l'un à l'autre par la parole et par les livres. Il est vrai que tout savoir ainsi accumulé — en d'autres termes que toute civilisation,— a de temps à autre été détruit par les guerres et les luttes intestines et que cette destruction a été d'autant plus complète que la race était plus dégénérée. C'est ce qui arriva à Rome quand à la grande époque de culture et de luxe succédèrent les ténèbres des premiers siècles de notre ère. Dans la menace d'un danger semblable, nous devrions trouver une forte raison pour nous occuper de la race même en même temps que de son bien-être immédiat. Quand des améliorations ont lieu dans une race, elles ne peuvent être dans la suite détruites d'un coup, parce qu'elles se sont produites dans la nature même de l'homme et sont transmises aux générations suivantes selon un processus naturel infaillible. Dans le chapitre précédent, nous avons vu que semblable amélioration produite dans une génération d'hommes aura pour résultat que les hommes des générations suivantes, quoique placés dans des conditions semblables, atteindront pourtant un niveau de développement plus élevé.

Ce que nous avons indiqué, c'est que certaines leçons utiles peuvent nous être données par l'éleveur. Mais quand nous réfléchissons aux procédés qui sont associés dans notre esprit au mot élevage, nous voyons immédiatement qu'ils sont inapplicables à la race humaine. Le fermier est libre de tuer son stock inférieur tandis que personne ne préconiserait de noyer, sans distinction, le petit chat superflu, et le petit enfant chétif. Discuter l'application à la société humaine de procédés pareils, c'est pure perte de temps. Le mariage obligatoire est également hors de question. Il est vrai que l'infanticide et l'esclavage des femmes ont été admis dans beaucoup de pays et de tous temps, mais ils ne seront plus jamais réintroduits chez les peuples civilisés. Un sens moral très développé et une grande latitude de choisir, sont deux des attributs les plus précieux de l'homme et la nécessité de les garder intacts fait immédiatement rejeter les méthodes qu'on emploie dans l'élevage du bétail.

La principale leçon qui se dégage de l'étude des animaux domestiques, c'est en somme, que les descendants d'un bon stock sont toujours naturellement supérieurs à ceux d'un mauvais stock. Le fait est vrai pour tous les animaux, y compris l'homme. Il s'ensuit que pour améliorer la nature de notre race nous devrions, dès maintenant, prendre des mesures qui auraient comme effet que ceux qui possèdent des caractéristiques naturellement supérieures aient plus de descendants que ce n'est le cas à présent, et que ceux qui possèdent

des caractéristiques nettement inférieures les transmettent à un nombre de descendants aussi limité que possible.

En ce qui concerne les hommes de bonne race, une diminution de leur mortalité augmenterait évidemment le nombre de leurs descendants, mais comme il est dans leur propre intérêt de bien se soigner, nous pouvons être sûrs qu'ils n'épargneront aucun effort pour obtenir semblable diminution. Le but de l'eugénisme se borne, dans ce cas, à essayer d'augmenter le nombre d'enfants qui naîtront dans leurs familles. Quant aux types inférieurs, nous avons vu que nous ne pouvons réduire le nombre de leurs descendants par une extermination systématique. Tout ce que nous pouvons faire, c'est diminuer le nombre de leurs enfants.

On a souvent maintenu que nos connaissances scientifiques n'étaient pas encore assez précises pour que nous puissions prendre des décisions pratiques dans le sens indiqué ci-dessus. Certes, il faut que nous cherchions à étendre ces connaissances dans toutes les directions. Mais ce que nous savons déjà, c'est que les êtres humains diffèrent, à leur naissance, de manière considérable. Nous savons aussi, de façon certaine, que tous ceux qui possèdent des qualités naturelles supérieures en transmettent quelques-unes à un certain nombre de leurs descendants. Nous savons que cela s'applique également aux défauts, et cette connaissance suffit pour que nous puissions affirmer avec certitude que dans l'avenir le sort de la race hu-

maine serait amélioré si l'on s'efforçait dès maintenant de diminuer la natalité chez ceux d'un type naturellement inférieur et d'augmenter la natalité chez ceux d'un type naturellement supérieur. C'est le but de l'eugénisme d'introduire des réformes en tendant à ce résultat, tout en sauvegardant les attributs moraux de l'homme.

On pourrait dire que certains pays sont déjà surpeuplés et que par suite on ne devrait y prendre aucune mesure tendant à augmenter la natalité dans n'importe quelle section de la société puisque le résultat serait d'accroître une population déjà trop nombreuse. Mais si l'accroissement parmi les descendants d'une souche saine était contre-balancé par un décroissement parmi ceux d'une souche inférieure, aucun changement numérique ne se produirait. De plus, si un état momentané de surpopulation devait causer quelque souffrance temporaire, mais qu'il aurait pour résultat une amélioration durable dans les qualités naturelles de la race, il se trouverait amplement justifié. C'est en adoptant aujourd'hui ces réformes eugéniques que non seulement le bien-être de la nation dans l'avenir serait augmenté, mais qu'aussi son renom y gagnerait.

D'ailleurs, si toute réforme entraîne quelques risques, l'inaction est parfois l'attitude qui en amène le plus. Le monde n'est jamais dans un état complètement stationnaire, et laisser aller les choses détermine parfois une débâcle impossible à prévoir. Les dangers que nous croyons voir dressés sur la route du progrès sont souvent ima-

ginaires. Ils sont créés dans notre esprit par le désir que nous avons de nous épargner le souci de prendre une décision et de donner une direction nouvelle à nos efforts. Si le résultat d'expériences scientifiques nous indique clairement quelles mesures devraient être prises maintenant pour le bien de la nation dans l'avenir, soyons assez courageux pour sacrifier toute considération égoïste de bien-être personnel et prenons les mesures nécessaires. L'eugénisme nous demande de considérer les hommes de toutes les générations à venir comme nos prochains, c'est-à-dire comme des êtres pour lesquels nous devrions pouvoir faire le sacrifice de nos intérêts immédiats.

---

# CHAPITRE VI

## LES HOMMES QU'IL NOUS FAUT

Si notre but est d'améliorer la race humaine, ne devrions-nous pas en premier lieu, décider quel est le type d'homme le plus désirable ? Exiger qu'il possède toutes les qualités de l'être idéal ferait sans doute plus de tort que de bien, car une telle aspiration nous découragerait dans nos efforts. Il est pourtant nécessaire de dire quelques mots à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons affirmer qu'il y a beaucoup de types d'hommes dont nous ne voulons pas. Ceux-ci comprennent les criminels, les fous, les idiots, ceux qui sont atteints de maladies à leur naissance, les difformes, les sourds, les aveugles, etc... Nous chercherons plus loin comment il est possible d'en réduire le nombre.

On a suggéré que, en même temps que nous nous efforçons de nous débarrasser de ces types très peu désirables, nous devrions essayer de créer un groupe de « surhommes » à l'autre extrémité de l'échelle. Si quelques individus parfaits faisaient leur apparition sur terre et si leur perfection se trouvait reconnue par tout le monde,

ce serait un gros point. Ces surhommes régneraient sur nous à notre entière satisfaction. Mais cette idée est absolument impraticable. Le désir de dominer ou de mener les autres est une qualité qui possède des racines profondes. Il serait très difficile et peu salutaire de s'en défaire. Puisqu'il en est ainsi, un groupe quelconque de surhommes faisant son apparition parmi nous, malmènerait et tourmenterait probablement ses concitoyens jusqu'à ce que la foule se soulève pour les chasser du pouvoir ou les exterminer. La création de surhommes est à condamner, car elle conduirait ou à la tyrannie ou à la rébellion.

Notre but ne devrait pas non plus être de créer certaines castes inférieures d'êtres humains, spécialement destinées à s'adapter sans se plaindre au travail servile du monde. Sans doute, ce plan peut séduire ceux qui tiennent pour certain que leurs propres descendants ne seront pas compris dans leur nombre. L'esclavage est une coutume condamnée de nos jours parce qu'elle est toujours démoralisatrice pour le maître en même temps que cruelle pour l'esclave. La création d'une race d'hommes inférieure et docile doit être condamnée pour les mêmes raisons.

Notre objet devrait donc être d'améliorer la race de la nation entière. Pour cette tentative nous ne devrions pas essayer de choisir un modèle unique d'excellence et d'empêcher ou de dissuader d'avoir des enfants tous ceux qui ne s'y conforment pas. En établissant un modèle semblable, nous aurions à tenir compte de la condition phy-

sique, de l'intelligence, du tempérament, et, pour chacun de ces attributs nous n'avons encore aucune méthode de mesurage à laquelle nous puissions nous fier.

Le moyen le plus pratique de juger de la valeur d'un homme, est de voir comment il remplit les fonctions attachées à la position qu'il occupe effectivement. Si tous ceux qui gagnent à présent de bons salaires en faisant du bon ouvrage, avaient un nombre d'enfants un peu en excès de celui qui est nécessaire pour que ces enfants prissent leurs places quand ils n'y seront plus, les rangs de ces occupations bien rémunérées resteraient remplis et il y aurait un excédent léger de candidats. Si, d'autre part, tous ceux qui ont des places mal payées avaient des familles si réduites que le nombre n'en serait pas maintenu pendant la génération suivante, il y aurait, en conséquence, moins de postulants pour ces places. S'il en était ainsi quelque temps, les salaires de ce labeur augmenteraient ou bien ce travail mal rétribué devrait être exécuté d'une autre façon. De même, si les sans-travail avaient peu d'enfants, le chômage diminuerait dans l'avenir et, avec lui, toute la misère qui s'y attache. Par ces moyens un peu sommaires, les besoins de la nation, au point de vue du nombre de ses citoyens, seraient pleinement satisfaits.

En ordonnant ainsi le nombre d'enfants dans les familles, la race de la nation se trouvera améliorée. Les hommes diffèrent beaucoup entre eux, ainsi que les qualités requises par les tâches

diverses qu'ils ont à remplir. Si tous ceux qui occupent un emploi honorable et bien rémunéré avaient un nombre d'enfants suffisant, l'apparition de toutes espèces de bonnes qualités dans les générations à venir serait favorisée. D'autre part une proportion — souvent peu considérable — de ceux qui gagnent de maigres salaires, qui ne parviennent pas à obtenir un emploi ou qui n'essayent pas d'en obtenir, se trouvent dans cette condition par suite de quelque défaut naturel de corps, d'esprit ou de caractère. Si tous ces derniers avaient peu d'enfants, — quoique ce soit là une privation en bien des cas imméritée, il en résulterait néanmoins, dans l'avenir, une diminution de tous les défauts naturels conduisant aux salaires insuffisants et au chômage. Une souffrance serait imposée par là à la génération présente ; mais quelles souffrances immenses ne seraient pas épargnées dans l'avenir ! Ce que nous venons de dire suffira peut-être à montrer les avantages de toutes espèces qui résulteraient du fait de subordonner le nombre des enfants dans une famille à la position des parents ; prendre des mesures extensives dans ce but constitue le meilleur programme eugénique. Ce sujet difficile sera, nous l'espérons, rendu plus clair dans le chapitre où nous verrons combien nous sommes loin de telles conditions idéales.

Ce qui se produirait si les qualités naturelles d'une nation se trouvaient graduellement améliorées par les moyens suggérés plus haut peut être grossièrement illustré par l'analogie suivante:

Quand, dans une partie de bridge, on donne les cartes, les beaux jeux sont fréquents, mais les très beaux plus rares. De même, le rassemblement fortuit d'un nombre de bonnes qualités en un individu résulte de l'apparition d'hommes supérieurs à des intervalles assez fréquents et de celle beaucoup plus rare d'hommes de génie. La même règle s'applique à la façon dont des individus de plus en plus inférieurs apparaissent de temps à autre. Si l'on enlevait du paquet quelques-unes des cartes les plus basses, les différences entre les jeux ne seraient plus aussi marquées. De même, si tous les types d'hommes indésirables que nous avons énumérés n'avaient pas d'enfants, il n'y aurait plus, dans les générations futures, autant d'inégalité naturelle entre les êtres humains : ce qui serait avantageux jusqu'au point où on le pousserait ; car, entre autres avantages, on diminuerait le mécontentement politique.

Pour montrer, par cette analogie, comment se produit une amélioration réelle de la race, nous devons essayer de nous figurer le mieux possible ce qui arriverait si toutes les cartes augmentaient de valeur. Nous devons aussi essayer d'imaginer qu'en conséquence, la valeur de chaque jeu donné serait augmentée. Les beaux jeux deviendraient meilleurs tandis que les mauvais jeux seraient moins mauvais. Mais la différence entre les divers jeux ne serait pas nécessairement influencée par une augmentation générale dans la valeur individuelle des cartes. Et cette analogie nous montre que, si même l'inégalité naturelle existant entre

les hommes était un peu diminuée par l'élimination des types très inférieurs, cette inégalité est un fait que les êtres humains devront toujours prendre en considération.

Le fait principal à retenir dans ce que nous venons de formuler, c'est qu'une amélioration de la race d'une nation résulterait dans l'apparition d'un plus grand nombre d'hommes capables de remplir tous les emplois exigeant toutes les qualités utiles, tandis que les plus grands hommes du pays seraient plus grands même que les plus grands hommes d'aujourd'hui. Semblable amélioration générale de la race devrait donc être le but principal de l'eugénique.

---

## CHAPITRE VII

## LES PERSONNES INFÉRIEURES

Nous avons vu que le bien-être futur de notre nation pourrait être très amélioré si nous nous occupions dès maintenant de la race des générations prochaines. Pour obtenir ce résultat, nous pourrions soit amener les individus supérieurs à avoir plus d'enfants, soit amener les individus inférieurs à en avoir moins. Nous envisagerons d'abord les méthodes applicables aux êtres inférieurs.

Nous pouvons mentionner ici un argument assez ridicule contre toutes les tentatives faites pour diminuer le nombre d'enfants qu'auraient les personnes frappées de quelque grave infériorité naturelle, puisque c'est un argument souvent cité. On dit que les hommes de génie sont fréquemment de physique inférieur et que, le but de l'eugénique étant de se défaire de tous ceux qui sont maladifs, les réformes eugéniques empêcheraient l'apparition, dans l'avenir, de ces êtres admirables. A cet argument il existe plusieurs répliques. En premier lieu, l'état maladif des hommes remarquables a été très exagéré. En second lieu, c'est

seulement si quelques-uns des *ancêtres* des grands hommes du passé avaient été très défectueux que les réformes eugéniques auraient empêché leur apparition sur terre ; et personne n'affirme que ce fût le cas. De plus, puisque l'eugénique ne se propose pas d'exterminer tous les invalides, elle ne s'attaquera pas à la personne même du génie souffrant. Enfin si dans l'avenir, l'arrivée dans le monde d'un enfant maladif pouvait être prédite, n'y aurait-il pas également moyen de prédire l'apparition d'un génie ? Et personne n'empêcherait semblable événement d'avoir lieu. Cet argument ne tient pas debout.

Le but de l'eugénisme est au contraire, de favoriser l'apparition de toutes sortes d'hommes qui seraient pour leurs semblables une source de bien. Comment s'y prendre pour atteindre ce but ? Si, en examinant notre arbre généalogique, il nous était possible de remonter assez loin dans le passé, nous verrions tous que nous sommes descendus d'une ou de plusieurs personnes pauvres d'esprit ou d'autres personnes qui n'auraient certainement pas dû avoir d'enfants. Si les réformes que nous recommandons ici avaient été adoptées dans le passé, nos ancêtres ne se seraient pas mariés et en un certain sens, aucun de nous n'existerait aujourd'hui. Mais la nation aurait, néanmoins, continué à exister. De plus, ses citoyens, ainsi exempts d'ancêtres défectueux, auraient donné naissance à des hommes éminents plus souvent qu'à l'heure actuelle. Voilà un résultat extrêmement salutaire auquel on peut s'attendre si l'on

empêche les personnes inférieures d'avoir de la progéniture.

Il y a deux façons d'agir quand le but est de limiter le nombre des enfants dans les familles de souche inférieure : la contrainte et la persuasion. La persuasion est toujours préférable à la contrainte, si par ce moyen le résultat désiré peut être obtenu. Voyons d'abord ce qu'il y a moyen d'accomplir par la persuasion.

Demander à un homme de ne pas se marier, ou, s'il se marie, de n'avoir pas d'enfants, c'est beaucoup exiger de lui. Mais le sacrifice de soi est la base même de notre conception de ce qu'il y a de noble dans la conduite humaine. Si le monde se trouvait mieux dans l'avenir du fait qu'un homme n'aurait pas de progéniture, il est assurément juste qu'il s'abstienne d'en avoir... Nous ferions tout ce que nous pourrions pour décider dans quels cas une telle conduite est judicieuse et, si nous la jugeons telle, pour encourager tous ceux qui sont ainsi appelés à faire ce sacrifice, à suivre la voie que leur indique leur conscience. Que ceux qui pensent qu'on ne peut accomplir que très peu de chose par la persuasion, ne s'épargnent néanmoins aucun effort dans ce but. On ne peut cependant pas douter que, si ces principes devaient faire partie de nos idées religieuses quotidiennes, la conduite de beaucoup serait influencée dans ce sens.

Qui serait ainsi appelé à se passer de la joie d'être parent ? Voilà la première question à laquelle nous devons nous efforcer de trouver une

réponse. Dans certains cas il n'y a aucun doute possible. Par exemple, tous ceux qui sont atteints de maladies ou difformités rares, telles que certaines formes de cécité et de surdité, afflictions qui causent de grandes souffrances quand elles se déclarent et qui peuvent apparaître dans la même famille pendant beaucoup de générations : tous ceux-ci ne devraient pas avoir de progéniture. Un grand nombre de ces maladies pourraient, sans doute, être supprimées à la longue, si les personnes qui en sont atteintes consentaient au noble sacrifice de n'avoir pas d'enfants. C'est cependant une question trop technique pour que nous puissions la discuter ici en détail. Nous nous contenterons de dire que toutes les personnes difformes ou atteintes de maladie devraient certainement consulter un médecin avant de se marier. Certes, il serait désirable que tout le monde, sans exception prît cette précaution.

Certaines formes de folie sont dites héréditaires, d'autres considérées comme ne l'étant pas. C'est là une distinction à peine logique. Il est vrai que l'insanité est parfois le résultat direct d'une maladie contagieuse. Il est alors probable que les descendants du malade atteint de démence ne seront pas plus sujets à la folie, comme conséquence de la maladie de leur ancêtre. Dans ces cas, l'insanité peut donc être considérée comme n'étant pas héréditaire. Si une personne devient folle, c'est pourtant plus souvent parce qu'elle possède certaines prédispositions à l'insanité. Cette tendance peut être faible ou accusée. Si elle

est très faible, la folie peut être évitée, c'est-à-dire considérée comme « guérie » si le malade s'entoure des soins nécessaires. Mais il est probable qu'une telle tendance, qu'elle soit faible ou marquée, sera transmise aux générations suivantes. Même si une personne hérite d'une forte prédisposition à la folie, il n'est pas certain qu'elle deviendra folle. Mais, si elle le devient, cette insanité sera souvent envisagée comme héréditaire. C'est au médecin de décider dans chaque cas d'insanité si la prédisposition est forte ou non. Et si la tendance est marquée, la personne devrait certainement ne pas avoir d'enfants. Ceux qui, dans ces conditions, s'abstiennent d'en avoir, seront plus heureux en fin de compte à cause de la décision qu'ils ont prise. Car s'ils ont des enfants ils ne cesseront de se demander anxieusement si leur maladie se déclarera chez ceux pour lesquels ils ont tant d'affection. Et, si la maladie se déclare, ils auront le tourment de sentir que ce sont eux qui sont responsables.

Aussi longtemps qu'une personne est dans un asile d'aliénés la question d'avoir des enfants ne se présente pas. Quant à ceux qui ont été fous et qui sont considérés comme guéris, il y a souvent des chances considérables que la maladie réapparaisse dans les générations suivantes. Mais, même en mettant cette possibilité à part, nous pouvons nous demander si ces malheureux devraient avoir des enfants. Si l'on envisage tous les soucis causés dans un ménage par l'insanité, tels que la perte de capacité de gagner de l'argent ou de s'occuper

des enfants, il nous semble juste que des personnes sujettes à un nouvel accès n'aient plus d'enfants. Et comme il y a peu de cas de folie où la menace d'un deuxième accès n'est pas toujours présente, ceux qui ont été affligés de démence et « guéris » agiraient pour le mieux en faisant le sacrifice demandé. C'est de cette seule façon que la personne qui s'est remise d'une attaque de démence peut empêcher la réapparition parmi ses descendants d'une affection qui cause les souffrances les plus intenses au malade même et à tous ses proches.

L'épilepsie est également une maladie souvent transmise, dans une famille, de parents à descendants. Tous ceux qui sont sujets à des attaques manifestes d'épilepsie ne devraient par suite pas avoir d'enfants. Le terme « épilepsie » cependant couvre sans doute un grand nombre de maladies nerveuses. Il nous suffit de dire ici que dans tous les cas où l'on soupçonne l'épilepsie, un médecin devrait être consulté avant le mariage.

La tendance à la tuberculose paraît aussi être héréditaire. Dans tous les cas, il semble peu probable que ceux qui sont atteints de phtisie déclarée et prononcée puissent dans l'avenir remplir leurs devoirs de parents de façon satisfaisante. Donc, quand leur maladie a atteint cet état de développement, ils devraient s'abstenir d'avoir des enfants. Si cette conduite était adoptée d'une façon générale, elle aurait sans doute pour résultat de rendre les générations futures moins sujettes à cette maladie, puisque les prédispositions héré-

ditaires de réceptivité seraient ainsi éliminées dans une certaine mesure.

C'est quand un individu, lui-même en apparence sain de corps et d'esprit, a beaucoup de parents qui ne le sont pas, qu'il devient difficile de décider s'il devrait ou non renoncer à avoir des enfants. Ici nous pouvons répéter encore : « Consultez votre médecin. » Un médecin devrait pouvoir peser le pour et le contre d'une telle situation de façon plus impartiale et plus juste que ne le peut l'intéressé lui-même. Par malheur, peu de médecins ont jusqu'à présent réfléchi avec soin à ces questions. Si un plus grand nombre de personnes demandaient leur avis avant de décider s'ils doivent avoir des enfants, un plus grand nombre de médecins étudieraient les problèmes de l'hérédité afin de donner une réponse réfléchie quand la question leur est posée.

En donnant un avis, le médecin doit avoir beaucoup de choses présentes à l'esprit. Ce qu'on oublie souvent c'est qu'on doit tenir compte des bonnes qualités comme des mauvaises. Si les proches de la personne atteinte de maladie sont d'une façon générale, sains de corps et d'esprit, ce fait devrait compter en faveur du malade quand on considère la question de progéniture. Le fait même que ce malade a pensé à faire ce sacrifice montre qu'il possède quelque noblesse de caractère. Certains défauts bien déterminés devraient exister chez plusieurs proches, et autant qu'il est possible de s'en rendre compte, ne pas être dus directement à des conditions extérieures, pour que l'on puisse

demander à une personne saine de corps et d'esprit, de consentir ce grand sacrifice. Si le docteur a des doutes, il pourra peut-être recommander un mariage qui n'aurait pour fruit qu'un ou deux enfants.

Quand l'étude de l'eugénisme deviendra plus générale, il sera possible de donner des conseils avec plus d'assurance qu'à présent sur les quelques points que nous venons de considérer. Même avec notre savoir actuel, il semble incontestable que ce serait un grand bien pour les générations futures que la renonciation volontaire à avoir des enfants, chez tout être atteint de maladies incurables ou qui porte en soi les germes cachés d'une semblable maladie.

---

## CHAPITRE VIII

# LE CONTROLE DES NAISSANCES (BIRTH CONTROL)

Nous avons vu qu'on pourrait conseiller à ceux qui possèdent de mauvaises qualités ou qui ont plusieurs proches parents défectueux, de n'avoir pas d'enfants ou bien d'en avoir un nombre très restreint. Mais quels moyens devrait-on employer pour amener ces résultats ? C'est du ménage en question que doit toujours dépendre la décision finale. Ce que nous disons ici a seulement pour objet de rendre de telles décisions plus faciles.

Certains moyens arrêtant la croissance trop rapide de la population ont dû être en œuvre de tous temps. Les animaux, laissés à l'état de nature, produisent souvent un tel nombre de jeunes que si ceux-ci devaient tous survivre, leur espèce se multiplierait avec une énorme rapidité. Il en serait de même des humains s'ils laissaient à la nature le soin de fixer l'étendue de leur progéniture. La population humaine a toujours été maintenue au-dessous d'une certaine limite par quelque moyen peu désirable. Les causes les plus communes qui contribuèrent à la limitation

de la population dans le passé ont été la guerre, la famine, la maladie — surtout parmi les plus jeunes — l'extermination délibérée des enfants en bas âge et la pratique de l'avortement.

Nous condamnons tous la guerre, du moins en paroles. Heureusement il n'est plus nécessaire de donner des arguments contre l'extermination des tout petits ou en faveur de la nécessité de s'occuper avec soin de leur santé. La guérison des maladies chez les personnes de tous âges et leur prévention par les méthodes prophylactiques rencontrent l'approbation générale. Nous voyons donc que nous luttons à présent et que nous continuerons nécessairement à lutter contre les moyens mêmes de limitation qui ont été les plus efficaces dans le passé. En songeant à l'avenir il semble évident que l'accroissement des commodités de toutes espèces ne pourrait pas continuer à marcher de pair avec l'accroissement qui se produirait de la population sans ces moyens limitatifs. Si l'on permet la surpopulation dans l'avenir, il en résultera d'abord beaucoup de chômage, ensuite un accroissement de pauvreté et de misère, et finalement un état de réelle famine. Voilà le sort qui nous attend, tôt ou tard, à moins que nous ne mettions en œuvre, de manière activement soutenue, certains moyens qui ralentiraient le rythme de la reproduction.

En outre, si nous considérons séparément chaque famille, nous voyons qu'il est très souvent très désirable qu'elle ne soit pas trop grande. En premier lieu, on doit tenir compte de l'effet pro-

bable sur la santé de la mère. Prenons son bien en considération, ainsi que celui des enfants, il paraît évident que les naissances ne devraient pas se suivre de trop près. Enfin, les parents ne devraient pas mettre au monde plus d'enfants qu'ils n'en peuvent espérer, avec raison, pouvoir élever dans un milieu où il leur est possible de maintenir un certain niveau de vie ; et ce niveau, en tout ce qui concerne les choses les plus précieuses de la vie, ne devrait en aucun cas, être inférieur à celui du milieu auquel ils ont eux-mêmes été accoutumés. La misère, le paupérisme et même le crime, résultantes de l'entassement dans des logis de dimensions insuffisantes, pourraient certainement diminuer si les parents réfléchissaient d'avance à l'étendue de leur famille. A part les inférieurs, beaucoup devraient s'abstenir d'avoir des enfants.

Que nous considérions chaque famille séparément ou la nation entière, nous voyons que des moyens de refréner la croissance de la population seront toujours nécessaires. En mettant à part les procédés funestes que nous avons cités plus haut, il ne reste à considérer que deux mesures alternatives : la continence et les moyens anti-conceptionnels. Il est vrai que toutes deux ont été critiquées comme préjudiciables à la santé. Ni l'une ni l'autre ne font nécessairement du tort à la santé et si elles en faisait, ce ne serait pas là un argument concluant à leur encontre. Nous avons souvent à choisir entre deux maux, et le mal résultant de la surpopulation peut surpasser de beaucoup

les torts minimes qui résulteraient de n'importe quel moyen choisi pour maintenir la population dans une certaine limite. Nous ne discuterons pas ici en détail les méthodes du « birth control » ; il nous suffira de faire remarquer qu'après avoir pesé le pour et le contre de la question, les médecins déclarent que certains de ces moyens sont inoffensifs. En tous cas, nous pouvons fermement espérer que d'autres procédés seront bientôt découverts.

Nous considérerons ensuite les objections soulevées contre ces deux moyens de limiter le nombre de la population d'un pays. La continence exige, soit la renonciation au mariage, soit l'abstention de relations sexuelles après le mariage. Les objections qui se présentent à ces deux formes de continence sont suffisamment semblables pour que nous puissions les considérer ensemble. En premier lieu, cette pratique est tellement étrangère à la nature humaine qu'on ne saurait s'attendre à ce qu'elle fût adoptée de manière extensive par la majorité de la population, dans n'importe quelles circonstances. Sans doute la continence a été intentionnellement pratiquée, après le mariage, d'une façon plus générale qu'on ne l'admet d'habitude, pour prévenir une famille trop nombreuse. Mais la continence seule ne suffirait pas à parer à la surpopulation et à ses maux. En outre, la continence serait probablement pratiquée plus par des individus guidés par des motifs moraux que par les insouciants et les faibles : plus le ménage est d'essence supérieure, plus il est pro-

bable que tout au moins il réfléchira aux arguments moraux en faveur de la continence. Si l'on se fiait uniquement à la continence, le résultat serait que les imprévoyants et ceux qui contrôlent mal leurs passions auraient un nombre de descendants proportionnellement plus élevé. Les mauvaises qualités qui les distinguent, c'est-à-dire l'insouciance, l'égoïsme et la passion sexuelle, augmenteraient en conséquence chez les générations futures. Une autre objection contre la continence dans le mariage, c'est qu'elle pourrait causer une certaine tension entre mari et femme susceptible de mettre un obstacle à leur affection réciproque, nécessaire au bonheur de la famille. Enfin si l'un des deux conjoints seulement insiste sur l'observation de la continence dans le mariage, l'autre peut prendre cette raison comme excuse de l'adultère, si peu adéquate qu'elle soit.

Étudions maintenant les objections soulevées contre les moyens anticonceptionnels ; nous voyons que l'une est qu'une connaissance plus répandue des méthodes anticonceptionnelles encouragerait les rapports immoraux. La chose est vraie dans une certaine mesure. Nous devrions encore peser ici les bons résultats et les mauvais. Mais il y aurait de toutes façons moyen d'atténuer beaucoup des mauvais résultats découlant de la connaissance répandue des méthodes anticonceptionnelles. On ne devrait point par exemple, autoriser de la réclame. La réforme la plus importante qui pourrait être maintenant accomplie, serait de déterminer les meilleures méthodes pour

instruire la jeunesse en ce qui concerne les fonctions sexuelles — problème délicat — et de s'assurer ensuite que ces méthodes soient adoptées d'une façon générale. Mais, quelles que soient les mesures prises pour sauvegarder la situation, il devrait toujours être possible aux femmes mariées d'obtenir, sans difficulté, les renseignements nécessaires, ce qui n'est pas le cas à présent.

De plus, certains avantages moraux résulteraient de l'idée consentie que le « birth control » est justifiable dans certaines circonstances. Les couples pourraient se marier plus jeunes et les rapports fortuits diminueraient de ce fait. Le sentiment de la responsabilité individuelle des parents envers chacun de leurs enfants augmenterait puisque les naissances résulteraient d'un choix intentionnel. Cependant l'argument le plus puissant en faveur du « birth control » réside en ce que la population ne peut augmenter indéfiniment et que les seules alternatives dans l'avenir devront être, soit les moyens anticonceptionnels, soit la venue au monde de millions d'enfants destinés à mourir d'une mort qu'on aurait autrement pu éviter, après avoir mené une existence courte et vaine. C'est ce qui a lieu à présent dans les pays où le « birth control » n'est pas pratiqué.

En résumé, quand on doit choisir entre faire du tort à la postérité et s'abstenir d'avoir des enfants, il semble nécessaire ou bien de pratiquer la continence ou bien d'avoir recours au « birth control ». Ceux qui admettent qu'on ne peut se fier uniquement à la continence pour limiter de

manière efficace l'accroissement de la population, mais qui espèrent néanmoins que l'emploi des moyens anticonceptionnels sera complètement abandonné, devraient réfléchir à ce qui arriverait si leur souhait se réalisait. Ce serait un accroissement marqué dans le chômage, la pauvreté, la misère, la maladie et la mortalité infantile. D'autre part, ceux qui s'efforcent de répandre les méthodes du « birth control » sans s'occuper des effets que ces moyens pourraient avoir sur les qualités innées des générations à venir, devraient aussi réfléchir à ce qui arriverait si leurs efforts réussissaient. Il est certain que le « birth control » serait pratiqué plutôt par les individus supérieurs et soucieux de l'avenir. Ceux-ci auraient par conséquent moins d'enfants, tandis que les inférieurs, moins occupés du lendemain, continueraient à multiplier ; ainsi leurs mauvaises qualités se perpétueraient et se répandraient dans l'avenir. Comme nous le verrons plus loin, l'usage fautif des méthodes anticonceptionnelles est en train d'agir sur la race, au point d'arriver à des conséquences désastreuses. Ce n'est pourtant pas un argument contre leur emploi légitime.

Notre but devrait donc être de faciliter la pratique du « birth control » quand elle est, à tous points de vue, désirable et quand elle n'a pas pour objet des motifs égoïstes. Une double campagne, contre et en faveur du « birth control » — du moins, en faveur de son emploi judicieux, — est nécessaire si l'on veut maintenir dans l'avenir la qualité de notre nation.

Il est cependant certains être humains auxquels on ne pourrait, dans aucun cas, se fier pour qu'ils aient la force de caractère nécessaire à l'abandon volontaire de la procréation, soit par la continence, soit par l'emploi des moyens anticonceptionnels. La persuasion seule n'accomplira pas tout ce qui est nécessaire pour préserver notre nation contre la déchéance ; dans les chapitres suivants, il nous faudra considérer dans quels cas la contrainte devrait être employée.

---

# CHAPITRE IX

## LA STÉRILISATION

La stérilisation est un autre moyen d'empêcher la procréation qu'il importe d'envisager. On peut, en somme, le considérer comme une méthode légitime de « birth control » dans certaines circonstances.

Dans la controverse sur la question de la stérilisation, des préjugés ont souvent résulté d'un malentendu touchant la nature de l'opération qu'on se propose d'effectuer. Nous considérerons uniquement ici certaines méthodes chirurgicales d'introduction relativement récente : car la méthode ordinaire qu'on emploie pour stériliser le bétail, c'est-à-dire la castration, n'est jamais préconisée dans un but eugénique. En outre, nous pouvons espérer que des procédés préférables aux actuels seront bientôt à notre disposition ; ceux-ci seront peut-être basés sur l'usage des rayons X et l'emploi de certaines injections dans le sang.

L'opération généralement adoptée de nos jours pour les hommes est désignée sous le nom de vasectomie et est sans gravité ; celle à subir par les

femmes, appelée salpingectomie, est de nature plus sérieuse, le risque en étant peut-être comparable à celui de l'appendicite, quand il ne se présente pas de complications. La difficulté d'opérer les femmes ne doit pourtant pas être prise pour excuse pour ne pas opérer les hommes. Aucune de ces opérations ne change en rien le caractère et le mode de vie de l'opéré, hormis le fait que l'union des sexes restera stérile.

On a préconisé la stérilisation comme mesure de punition et de protection pour le public contre ceux qui auraient commis des attentats sexuels. L'opération à laquelle l'homme aurait été soumis ne serait pas une protection contre les attentats à la pudeur ; de plus, la menace d'avoir à s'y soumettre n'aurait que peu d'effet répressif dans le cas de certains offenseurs des deux sexes. Quant à la castration, elle ne conviendrait pas non plus comme mesure pénale et son emploi augmenterait les préjugés peu raisonnables soulevés si fréquemment à l'heure actuelle contre les méthodes employées pour des motifs eugéniques. De toutes façons nous n'avons pas ici à nous occuper de châtiments.

La différence essentielle entre la stérilisation et les autres moyens anticonceptionnels, c'est qu'il n'y a pas à revenir sur la stérilisation ; le chirurgien ne peut défaire ce qu'a fait le chirurgien.

La stérilisation a été nettement condamnée comme étant une mesure arbitraire enfreignant la liberté de l'individu. Mais, quelle que soit la puis-

sance de cette objection, elle ne s'applique qu'aux cas où la personne a été contrainte à se soumettre à l'opération. Que le renforcement d'une telle mesure devienne jamais légal, c'est une question dont décidera peut-être la postérité. Certes, le public d'à présent ne tolérerait pas une telle proposition même si la justice pouvait en être complètement démontrée : sans doute, ce serait une innovation dangereuse à moins que la législation n'en soit très soigneusement sauvegardée. Nous ne considérerons donc ici la stérilisation que dans les cas où l'individu a consenti à s'y soumettre. La question sera soulevée plus loin de savoir si dans quelques cas on ne devrait pas exercer une certaine pression pour empêcher le refus de consentement basé sur des motifs peu raisonnables.

La pratique de la stérilisation a été également critiquée, parce qu'elle augmenterait les rapports immoraux. La réponse est la même que celle donnée dans le cas des moyens anticonceptionnels, c'est-à-dire que la stérilisation devrait être adoptée en dépit de certains désavantages, si l'on peut prouver qu'une telle mesure serait, finalement, avantageuse. Il existe, en somme, à ce point de vue moins d'objections à la stérilisation qu'aux moyens, ordinaires du « birth control », car peu d'êtres, n'ayant en vue que la satisfaction immédiate de leurs désirs sexuels, renonceraient volontairement et pour toujours à la possibilité d'avoir des enfants. De plus, ce serait un avantage si tous ceux agissant ainsi pouvaient être rendus à jamais stériles,

car nous ne désirons pas que d'autres personnes du même type apparaissent dans les générations à venir.

Quand un individu en est arrivé à cette décision finale qu'il serait préférable qu'il n'eût plus d'enfants, le fait que la stérilisation est une mesure sans retour la rend particulièrement propre à la renonciation volontaire à la procréation surtout dans le cas des hommes. L'adoption d'une telle mesure devrait donc être soigneusement étudiée dans certaines circonstances. Quand un homme a été fou, elle semble spécialement convenir puisque, nous l'avons vu, un tel individu devrait à jamais renoncer à la paternité. Quand une femme se trouve dans le même cas, il serait préférable que son mari, ou l'homme qu'elle épousera si elle se marie, consentît à être rendu stérile pour qu'elle n'ait pas à encourir le risque d'une opération plus sérieuse. Avec des méthodes de stérilisation plus perfectionnées, il sera préférable, dans des cas semblables, que la femme elle-même soit tendue incapable de procréer ; car il serait indésirable d'empêcher que le mari eût de la progéniture, dans le cas où dans la suite il se remanierait. Ce que nous venons de dire ici pour l'insanité s'appliquerait aussi aux cas de beaucoup de maladies rares héréditaires. La stérilisation est aussi une mesure qui conviendrait quand la renonciation à la procréation a été consentie avec réticence, car il serait désirable qu'une telle décision ne fût pas révocable à volonté.

Quant aux faibles d'esprit, tout consentement

qu'on obtiendrait d'eux n'aurait aucune valeur. Les parents ou le tuteur devraient pouvoir permettre la stérilisation quand ils jugent qu'une telle mesure est nécessaire. Quant aux criminels, aux indigents et à ceux qui mènent une existence très inférieure dans un pays civilisé, leur stérilisation serait une mesure qui, non seulement purifierait la race mais encore pourrait être favorable à la société en empêchant l'apparition de familles nombreuses dans des mauvais milieux. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

Comme autre objection à la stérilisation et en somme à toutes les méthodes employées pour empêcher la reproduction, on a déclaré que l'amélioration raciale qu'elle amènerait ne se produirait que très lentement. Mais, si même il en est ainsi, la réduction du nombre de cas de folie, de faiblesse d'esprit, de crime et d'autres maux associés à ceux-ci serait une récompense suffisante à un effort longuement soutenu. Il ressort, cependant. des statistiques que les effets sur la race résultant de mesures prises contre la procréation, se feraient sentir d'abord assez rapidement et qu'un ralentissement n'aurait lieu que quand les facteurs en question les plus funestes, auraient été déjà éliminés dans une large part.

En réponse à tout ce qu'on a dit en faveur de la stérilisation, on pourrait avancer que quand il s'agit d'une affaire aussi grave, de simples considérations d'ordre théorique sont insuffisantes pour arriver à une décision, et que les réformes ne devraient être basées que sur les bases sûres

de l'expérience acquise dans le passé. Heureusement qu'il existe un pays au monde — mais il n'en existe qu'un seulement — vers lequel nous pouvons nous tourner pour obtenir des renseignements pratiques concernant la stérilisation. C'est l'État de Californie aux États-Unis, où on a effectué plus de 5.000 opérations d'asexualisation pendant les dix-huit années qui précédèrent 1926. Pour donner une idée de la portée d'un tel chiffre, si les opérations en Angleterre avaient été effectuées sur la même échelle, il y aurait eu plus de 3.000 personnes annuellement stérilisées. Une personne sur douze, admises à l'Asile de l'État de Californie, celle la plus apte à transmettre sa tare à la postérité, fut stérilisée. Il est vrai que dans certains cas, l'opération fut effectuée dans l'espoir que l'effet en serait bon pour la santé de l'interné, quoique cette croyance fût vraisemblablement mal fondée. Par ailleurs, il n'y a aucune raison de croire que les opérations furent en rien préjudiciables à leur santé. Certaines femmes mariées qui possédaient une tendance à la folie et qui avaient une peur excessive de la grossesse, purent rentrer chez elles et mener une vie normale, après avoir été stérilisées.

Considérant maintenant le traitement des faibles d'esprit en Californie : nous voyons que tous ceux à qui l'on a permis de quitter l'Asile, ont été de ces derniers temps, stérilisés. Un nombre considérable de jeunes filles ont été envoyées à l'Asile par leurs parents pour être stérilisées et sont ensuite rentrées chez elles. On permet à beau-

coup des internés de retourner chez eux « sur parole », à condition qu'il résident avec leur parents ou leur tuteur. Les filles qui avaient déjà auparavant mal tourné ont besoin d'être surveillées avec soin tandis que les hommes libérés « sur parole » donnent remarquablement peu d'embarras au point de vue de leur conduite sexuelle. Un certain nombre de personnes stérilisées se sont mariées, certaines d'entre elles ayant eu des enfants avant l'opération. Le mariage semble être, en fin de compte, le moyen le plus pratique de ramener les filles à un mode de vie plus stable. On prétend que, somme toute, la stérilisation n'a pas accru les rapports immoraux et peut même les avoir diminués.

L'expérience de l'Angleterre semble indiquer que, même si l'on y prend bien garde, les filles pauvres d'esprit qui ne sont pas internées dans des asiles, donnent souvent naissance à des enfants illégitimes. Dans ces conditions, la mère pauvre d'esprit ne devrait pas être tenue comme responsable ou blâmable, puisqu'il lui est impossible de comprendre la nature de sa faute. Comme ces événements pourraient être prévenus par la stérilisation, tout le blâme revient aux parents ou aux tuteurs qui auraient négligé de prendre les précautions nécessaires. Si les mères de filles pauvres d'esprit se représentaient à l'avance la honte et la souffrance qu'elles éprouveraient s'il naissait sous leur toit un petit-enfant illégitime, elles envisageraient la stérilisation sous un autre jour.

Nous avons ici traité d'un sujet déplaisant : mais pour améliorer le sort des générations à venir, l'Eugénique exige que nous considérions avec soin et sans préjugés l'emploi qu'on peut faire de la stérilisation.

---

## CHAPITRE X

# LA DÉBILITÉ MENTALE

Des statistiques en lesquelles nous pouvons faire pleine confiance montrent qu'en Angleterre. sur 1.000 personnes, il en est 4 ou 5 qui peuvent être classées comme étant des faibles d'esprit, des imbéciles ou des idiots. Le nombre des être si pauvrement doués par la nature qu'ils sont incapables de tirer profit de l'éducation ordinaire adaptée aux enfants d'âge scolaire, est à peu près de 350.000. Ce chiffre est effrayant, surtout quand on essaye d'imaginer ce qu'il représente de souffrances pour tous les parents quand ils s'aperçoivent que leur enfant est un anormal ou pire encore, un idiot, si complètement différent de l'image, plein d'espoir, qu'ils s'en étaient faite avant sa naissance. Quant aux véritables idiots, après avoir visité un institut où beaucoup de ces créatures traînent une existence vaine et sans but, tout le monde devrait souhaiter que des mesures supplémentaires pussent être prises pour empêcher que de tels êtres vinssent au monde.

Il est certain que le nombre de personnes dûment reconnues faibles d'esprit a augmenté dans ces derniers temps. Nul doute que cette augmentation soit due, en grande partie, à ce qu'on a fait plus d'efforts pour les dépister ; néanmoins, il semble probable qu'un réel accroissement de leur nombre est en train de se produire lentement. Et cette possibilité ou probabilité rend encore plus nécessaire les mesures qui tendraient à effacer la tache qui souille notre race.

On pourrait se demander quelle cause première amena cette peine dans le monde ? La réponse est bien simple. Nous ne le savons pas. On a fait mainte conjecture : la maladie, le surmenage, les taudis, l'alcoolisme ont été autant de causes suggérées pour expliquer la défectuosité mentale des enfants et le fait que cette défectuosité a été transmise par hérédité aux descendants. Les preuves qui existent, ne sont pourtant pas suffisantes pour qu'on puisse affirmer avec certitude que l'une ou l'autre de ces causes a ou n'a pas cet effet. Si la débilité mentale est d'abord apparue dans le monde comme résultat direct des maux sociaux, en combattant ceux-ci nous aiderions à prévenir l'apparition dans l'avenir de ces troubles mentaux déplorables. Mais, d'autre part, si les mauvaises conditions sociales n'avaient réellement aucun effet préjudiciable sur la postérité, nous serions quand même tenus de lutter contre ces maux sociaux en raison de leur influence pernicieuse immédiate. Notre programme de ré-

formes pratiques concernant l'alcoolisme, par exemple, devrait être le même, qu'il donne ou non naissance à des troubles mentaux chez les descendants du buveur.

La faiblesse d'esprit est, dans certains cas, appelée héréditaire. Mais, en vérité il n'y a pas de démarcation bien nette séparant ces cas de ceux qu'on classe comme non héréditaires.

Si nous nous occupons d'abord des cas considérés comme non héréditaires nous voyons que si un individu affligé de pareille débilité mentale se marie, les enfants issus de ce mariage n'auront pas plus de chances d'être faibles d'esprit que ceux des ménages voisins. Mais il faut tenir compte ici de ce que les devoirs à remplir par la mère en élevant un enfant sont parmi les plus importants de tous les devoirs humains, et que la faiblesse d'esprit rend une femme faible d'esprit tout à fait incapable de les remplir efficacement. Il s'ensuit que les enfants d'une mère faible d'esprit devraient lui être enlevés. Mais si l'on agissait ainsi, ces enfants grandiraient sans les soins maternels, ce qui serait pour eux une perte incalculable. Et ceci s'applique, quoiqu'à un moindre degré, à un père faible d'esprit. En résumé, rien ne peut empêcher la paternité ou la maternité, dans le cas de personnes faibles d'esprit, d'être préjudiciable aux enfants. En outre, nous ne pouvons jamais être tout à fait sûrs que la faiblesse d'esprit n'est pas héréditaire et que les descendants des faibles d'esprit ne seront pas de qualité inférieure. Nous pouvons donc conclure qu'on devrait

interdire aux faibles d'esprit de devenir parents, même s'il semble peu probable que leur tare se révèle chez les générations à venir.

Tournant maintenant notre attention vers la débilité mentale héréditaire : quelle en est la signification au point de vue eugénique ? Une dose d'hérédité nuisible, si l'on peut la décrire ainsi, peut prendre naissance chez un enfant, pour une raison que nous ignorons. Cette hérédité peut rester tout à fait cachée en lui, sa vie entière, sans lui causer apparemment aucun tort, ou bien elle peut le rendre stupide, colérique, nerveux, épileptique, criminel ou buveur. En tous cas, elle sera transmise à un grand nombre des descendants de l'enfant en qui elle prit naissance en premier lieu. Maintenant, si plusieurs de ces tares sont transmises au même enfant, les unes venant de tels ou tels ancêtres, cet enfant sera définitivement faible d'esprit. Un fait analogue se produit, mais selon un mécanisme bien plus complexe. quand la faiblesse d'esprit, dite héréditaire, prend naissance.

Lorsqu'un faible d'esprit de ce type se marie et a de la progéniture, quelques-unes ou la totalité de ces mauvaises doses d'hérédité passent à ses enfants. Si l'enfant hérite du même nombre de doses que son parent, il sera également faible d'esprit. S'il n'hérite que de quelques-unes, il peut montrer l'une ou l'autre des mauvaises qualités mentales énumérées plus haut. Ou bien une tare peut être latente dans l'enfant et reste cachée et insoupçonnée quoique prête à être transmise

à ses descendants chez qui ces qualités funestes peuvent réapparaître.

Les neuf dixièmes des faibles d'esprit peuvent probablement être considérés comme affligés d'une semblable tare héréditaire. Dans ces cas un certain nombre de leurs descendants seront considérés comme franchement faibles d'esprit tandis que beaucoup d'entre eux montreront certains stigmates d'infériorité. Il s'ensuit que, si l'on interdisait à toutes les personnes faibles d'esprit d'avoir des enfants, on accomplirait un progrès continu dans l'extermination graduelle de ces maux d'une génération à l'autre. De plus, aucun enfant n'aurait plus à souffrir du mal d'être élevé par une mère pauvre d'esprit.

Si les faibles d'esprit n'étaient soumis à aucune surveillance, ils auraient des familles nombreuses et beaucoup de descendants. Cela découle du fait que chez eux la faculté de penser au lendemain et de prévoir les conséquences de leurs actions est peu développée. Ils se souviennent mal d'avertissements reçus dans le passé et sont souvent, sous beaucoup de rapports, dépourvus du sens de la honte. Le fait que, laissés à eux-mêmes, ils se multiplieraient rapidement, rend dans leur cas d'autant plus nécessaire, la prévention de la procréation.

Quant aux moyens à employer pour empêcher cette procréation, il ne faut d'abord pas perdre de vue le fait que parmi les faibles d'esprit il en est quelques-uns, doués d'impulsions sexuelles puissantes, qui constituent ainsi un danger public

quand on leur laisse toute liberté. Ils sont tous incapables de se soigner sans aide. Beaucoup de ceux privés de protecteurs naturels, doivent donc être envoyés dans des asiles, et il y en a beaucoup qui devraient être mis hors d'état de nuire. Cet internement est sans doute le meilleur moyen d'empêcher la procréation d'éléments indésirables.

Interner quelqu'un est naturellement une mesure déplaisante, puisque nous préconisons tous la liberté individuelle. Mais peut-on dire qu'une personne faible d'esprit est « libre », même si elle est en liberté ? Un enfant ainsi affligé est un objet de raillerie dans la rue et, quand il grandit, il n'est jamais considéré comme un égal par ses compagnons. Est-ce être « libre » ? Si nous l'envoyons dans un asile, il sera, pour la première fois dans sa vie, entouré par ses égaux, et par suite il y vivra généralement plus heureux qu'à l'état libre. Ceux qui visitent ce genre d'établissements et qui observent les visages des pensionnaires, se rendent compte qu'ils n'ont pas généralement l'air d'être à plaindre en raison de ce qu'ils ressentent. Sans doute, quelques-uns se tourmentent mais leur nombre est restreint. Dans ces asiles, mieux que n'importe où, les faibles d'esprit peuvent apprendre à employer leur temps d'une façon utile et nullement désagréable ; on voit donc que les envoyer là est la chose la plus charitable qu'on puisse faire pour eux.

Si les parents ne sont pas faibles d'esprit, ou ne mènent pas une vie déréglée, ou si l'on peut leur

trouver des tuteurs convenables, c'est souvent un bon procédé que de laisser les pauvres d'esprit vivre chez eux, en surveillance officielle. Dans presque tous les cas, le risque de les voir donner naissance à des enfants illégitimes doit être pris en considération, mais, comme nous l'avons fait remarquer dans le chapitre précédent, ce risque pourrait être éliminé par la stérilisation.

La stérilisation des faibles d'esprit a, sans doute, été condamnée pour les raisons que nous examinerons maintenant. On pourrait dire que le moyen le moins coûteux de traiter les faibles d'esprit serait de les stériliser tous et ensuite de les mettre en liberté. C'est pourquoi bien des gens craignent que les autorités communales adoptent un tel programme. Sans doute, loger tous les faibles d'esprit convenablement serait une affaire onéreuse. Mais tous les autres moyens de s'occuper d'eux seraient souvent cruels et, dans certains cas, constitueraient un danger pour la communauté. De plus, le coût du maintien de tous les faibles d'esprit dans un institut, ne serait pas aussi élevé qu'il paraît ; car à côté des frais qu'on aurait à contracter ainsi il faut prendre en considération les débours énormes qu'ont à supporter les particuliers, en même temps que toutes les dépenses publiques supplémentaires qui incombent aux prisons, aux asiles, aux hôpitaux où beaucoup de faibles d'esprit finissent par échouer, s'ils ne sont pas détenus dans d'autres lieux. Enfin les faibles d'esprit peuvent souvent mieux aider à leur propre entre-

tien quand ils sont enfermés dans des asiles que quand ils sont en liberté. Les autorités locales arriveront à tenir compte de ces considérations : on devrait pouvoir se reposer sur elles pour qu'elles s'occupent du bien de la nation en ce qui concerne cette question stérilisation des faibles d'esprit, comme elles se sont occupées de bien d'autres tâches qu'on leur a confiées. Si elles se montraient incapables, tout pouvoir devrait leur être enlevé.

Une autre objection à la stérilisation que nous avons mentionnée dans le chapitre précédent, c'est qu'elle faciliterait les rapports immoraux. Il devrait donc toujours être possible de faire retourner à l'asile toute personne reconnue mentalement défectueuse, si sa conduite à l'état libre laissait à désirer. Avec ce système de surveillance, la stérilisation devrait n'ajouter que peu de chose au risque des difficultés sexuelles qui se présenteraient. L'expérience seule montrera à quels pauvres d'esprit on pourra donner plus de liberté après leur stérilisation, car sur ce point l'évidence est contradictoire : mais même si on parvient ainsi à n'accroître le bien-être que d'un petit nombre d'individus, ce résultat vaudrait bien la peine qu'on s'est donnée pour l'atteindre.

Le mariage est parfois la meilleure solution pour les faibles d'esprit supérieurs, et de toute manière après qu'ils auront été stérilisés, leur action ne pourrait faire aucun tort à la race. Sans cette précaution le mariage de personnes reconnues mentalement débiles, devrait être tenu

pour illégal, excepté dans les cas où pour quelque autre raison, la procréation est impossible.

En résumé le meilleur programme consiste à envoyer les faibles d'esprit dans des asiles ; ou dans des cas spéciaux, à les mettre sous une tutelle ou une surveillance officielle, en gardant toujours présente à l'esprit la possibilité qu'ils pourraient avoir de la progéniture. Ce programme aurait comme résultat une diminution lente mais soutenue de l'incidence de cette maladie mentale funeste et de beaucoup de maux qui y sont associés.

---

## CHAPITRE XI

## LE CRIMINEL INVÉTÉRÉ

Trois choses disposent l'homme au crime. En premier lieu, le milieu misérable dans lequel il vit ; ensuite, la tentation qui s'offre à lui dans la suite; en dernier lieu les mauvaises dispositions naturelles. Ce sont trois causes que nous devrions essayer d'atténuer dans la mesure du possible.

Les tentatives faites pour détruire les effets produits sur l'individu par le milieu mauvais dans lequel il a été élevé, ainsi que les efforts pour diminuer les tentations qu'il trouvera plus tard dressées sur son chemin, ne font pas partie du domaine de l'eugénique. Elles n'en sont pas, pour cela, moins importantes ; mais c'est une raison pour ne pas les discuter ici.

Sans doute, il est pratiquement impossible de démêler dans ces effets la part due à chacune de ces trois causes de crime. Il a été établi, de bonne source, que le fils de parents criminels est dix fois plus prédisposé au crime que celui d'honnêtes gens. Mais, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons dans ce résultat faire la part de la responsabilité qui incombe à l'ambiance sociale

de l'individu, aux tentations auxquelles il a été soumis ou à ses mauvaises dispositions innées. En présence de semblables faits nous pouvons néanmoins conclure, que si les criminels avaient moins d'enfants il y aurait moins de crimes dans les générations à venir.

Les criminels se séparent du reste de la communauté de la façon suivante : un jeune garçon, élevé dans un milieu misérable, ou possédant de très mauvaises qualités naturelles, ou remplissant ensemble les deux conditions, quittera le droit chemin dans presque toute circonstance. Un autre, venant d'un milieu un peu meilleur, ou moins vicieux de nature, ne commettra son premier délit que si une tentation réelle se présente, par exemple si quelque membre de sa famille lui montre, s'il lui manque de l'argent, comment il peut facilement s'en procurer par quelque petit larcin de risque minime. C'est la force de toutes les conditions funestes, ajoutées l'une à l'autre, qui décide si le crime sera ou non commis. Le criminel est un être semblable à son prochain, la différence est une simple question de malchance ou de degré.

Certains considèrent qu'on ne devrait pas tenir compte des dispositions naturelles mais qu'on devrait concentrer toute son attention sur les conditions de l'entourage de l'individu d'abord comme enfant, ensuite comme homme. Ceux qui envisagent le problème à ce point de vue croient que si tous les enfants étaient soustraits à leur mauvais entourage dès leur jeune âge, les effets résultant de l'influence d'un tel entourage, se-

raient par là détruits. Mais une des conséquences inattendues qui découlerait certainement de l'adoption d'une pareille mesure, serait d'occasionner la production d'un plus grand nombre d'individus dans ce milieu et cela pour plusieurs raisons. Les moyens anticonceptionnels et l'avortement sont des mesures prises dans ces ménages quand les enfants sont suffisamment nombreux. Si un enfant leur est enlevé, il fait place pour un autre et il devient plus probable que ces méthodes de limitation ne seront plus employées. Ensuite, ayant à s'occuper de moins d'enfants, les parents soigneront mieux ceux qu'ils ont, et la mortalité infantile, résultante du manque de soins, diminuera. C'est là, en soi, un bon résultat, mais on voit tout de même que soustraire les enfants à un mauvais milieu, augmenterait dans ce milieu le nombre de naissances. Les enfants ne peuvent être enlevés ainsi à leurs parents sans qu'il en résulte quelque mal en même temps que quelque bien, même si ces parents laissent beaucoup à désirer.

En outre, il est impossible de nier que bien des qualités naturelles qui aident à favoriser le crime sont transmises aux descendants par leurs parents. Ceux qui ont étudié le sujet ne doutent pas de cette hérédité dans le cas des faibles d'esprit. Et quand on examine un certain nombre de criminels, on trouve que beaucoup d'entre eux sont des faibles d'esprit. Si en Amérique la proportion paraît plus élevée qu'ici, c'est que là-bas le terme faible d'esprit embrasse beaucoup de cas de nature com-

paratívement peu graves. En tous cas, les experts en Angleterre sont d'accord pour déclarer, qu'à part ceux qui sont sans l'ombre d'un doute faibles d'esprit, un grand nombre des jeunes délinquants ne peuvent pas être considérés comme entièrement normaux. Tous ces troubles mentaux, graves ou non, sont souvent transmis aux générations suivantes par hérédité. Il est pourtant possible de prévenir dans une grande mesure le mal qui pourrait résulter de ces prédispositions néfastes qui seront toujours là, à l'état latent, prêtes à éclore : mais elles constituent un problème qu'on ne peut pas négliger après la naissance de l'enfant.

L'idéal serait de soumettre à un examen mental le jeune garçon ou la jeune fille accusés d'un acte criminel avant de les traduire en justice. On pourrait alors classer ceux qu'on juge nettement anormaux et abandonner toute poursuite criminelle contre eux. Sous ce rapport, bien des réformes restent à effectuer. Les cas moins graves de faiblesse mentale constituent un problème plus difficile et peut-être plus important dont nous ne sommes malheureusement pas encore à présent capables de nous occuper.

Nous venons de suggérer que les hommes ne puissent vaincre leurs mauvaises inclinations que jusqu'à un certain point. Ce n'est pas là une idée très attrayante : mais nous devons regarder la chose en face. Un jeune garçon issu d'un milieu corrompu, commet un délit sans excuse raisonnable et en conséquence est envoyé dans une maison de correction où on le soigne bien. Un

autre, ayant résisté un peu plus longtemps à la tentation, succombe enfin au crime quand il est un peu plus âgé et est également envoyé à la maison de correction. Ceux qui mettent tout sur le compte de l'ambiance, en déduiront que le milieu d'où venait le second était mauvais, mais qu'il ne l'était pas autant que celui, d'où venait le premier. Le deuxième demeura plus longtemps dans son milieu reconnu mauvais et eût pendant un temps plus court que le premier, qui vint d'un milieu pire, l'avantage éducateur de la maison de correction. Lequel des deux, au sortir de l'établissement, retombera le plus aisément dans le crime ? Que ceux qui prétendent que l'ambiance seule est responsable, considèrent cette question.

On a constaté que ce sont les individus demeurés le plus longtemps dans les maisons de correction qui le plus souvent deviennent des criminels habituels. Cela ne discrédite en rien l'administration de ces établissements. La véritable explication se trouve dans le fait que ce sont d'ordinaire les individus de pires dispositions qui commettent des délits à l'âge le moins avancé et qui ont par conséquent à passer le plus long temps dans les maisons de correction. Quand ils en sortent, leur mauvais naturel reprend immédiatement le dessus et ils reviennent au crime. Sans doute, parmi les jeunes criminels, il en est beaucoup que la force du mauvais exemple a détournés du droit chemin, et que l'éducation réformatrice a amendés : ce fait justifie amplement l'existence de ces établissements. Mais nous avons pourtant ici une preuve

indéniable de l'existence des tendances criminelles héréditaires.

Ce sont les criminels aux pires dispositions qui font le plus de tort à la postérité en ayant des enfants. Nous devrions donc d'abord déterminer, le mieux possible, les types de criminels possédant les pires qualités naturelles. Les hommes subissant les peines les plus sévères sont souvent ceux qui ont commis des crimes exigeant de l'adresse, de l'intelligence et du courage. Les criminels habituels, d'autre part, qui commettent maints petits délits, n'ont besoin que du courage nécessaire pour envisager une punition légère et le déshonneur qui s'y attache. En outre, ils sont d'ordinaire tout à fait stupides, souvent paresseux, de mauvais caractère, insouciants et physiquement inférieurs. Ils s'adonnent au crime dès leur jeune âge et leur nombre surpasse de beaucoup celui des criminels coupables des « grands délits ». Pour toutes ces raisons, c'est sur le délinquant habituel, c'est-à-dire le récidiviste condamné fréquemment pour des délits relativement peu graves, que nous devons concentrer notre attention quand nous considérons les moyens de diminuer le crime dans l'avenir.

Il est désirable, à tous les points de vue, que ces criminels habituels n'aient que peu d'enfants. Mais comment amener ce résultat si nous voulons aussi aider à se relever et à se reclasser honorablement dans la société ceux qui n'y sont pas parvenus d'eux-mêmes par suite de l'influence funeste du milieu ? Il est maintenant admis de façon générale que la prison ne fait aucun bien au criminel : car,

plus on l'incarcère, plus il semble, au sortir de prison, enclin au crime. Des détentions de courte durée n'ont pas plus comme effet de diminuer le nombre de leurs enfants. Le meilleur plan serait d'imposer au criminel ordinaire trois traitements successifs, chacun en vue d'une fin différente.

Ls but du premier traitement, qu'on appliquerait immédiatement à la suite du premier délit, serait de neutraliser autant que possible les effets résultant de l'ambiance. A moins qu'il ne fût mis en liberté sous la surveillance officielle, le jeune délinquant serait immédiatement envoyé dans une maison de correction ou l'on s'occuperait de l'éduquer. Il resterait là aussi longtemps qu'on jugerait qu'il puisse tirer profit des soins et de l'instruction qu'on y donne. La vie dans ces établissements devrait être rendue agréable plutôt que pénible ; on diminuerait l'opposition à une telle détention. Beaucoup profiteraient d'un tel régime et un grand bien serait accompli. D'autre part, les déceptions seraient fréquentes ; car la stupidité native ne peut pas être extirpée par l'éducateur.

Dans la deuxième phase du traitement, le but devrait être de mettre un peu plus de crainte de la loi dans l'esprit du récidiviste. Des emprisonnements de courte durée, mais sévères, devraient être infligés à ceux qui ont commis des crimes après avoir bénéficié du régime éducatif de la maison de correction. Le châtiment devrait être d'une nature suffisamment sévère pour être craint; car dans ce cas il y aura un effet répressif sur

quelques-uns des délinquants. Ceux qui possèdent des dispositions vraiment mauvaises finiront malheureusement toujours par reprendre le chemin du cachot ; après qu'ils auront été condamnés quatre ou cinq fois, leur liberté conduira presque certainement à la perpétration de plus de crimes. Alors on est en droit d'exiger une protection contre le criminel, et contre la contagion sociale dont il est la source.

Ce serait seulement dans la troisième phase du traitement qu'on diminuerait en nombre la famille du récidiviste, et que le but eugénique serait jusqu'à un certain point réalisé. Quand il devient évident que des emprisonnements de courte durée sont devenus inutiles, la période de détention qui suit une condamnation devrait être de plus en plus prolongée jusqu'à devenir permanente. Ces détentions à perpétuité devraient être rendues agréables plutôt que pénibles, mais les sexes devraient être séparés. Les criminels habituels, quand ils en sont arrivés là, sont à plaindre plutôt qu'à blâmer puisqu'il est évident qu'ils sont incapables de diriger leurs propres affaires.

Pendant cette période de détention à vie, on pourrait accorder des permissions aux détenus quand les circonstances sont favorables. Dans ce cas, il deviendrait nécessaire de considérer la question de stérilisation volontaire.

En résumé, on devrait faire tout le possible, par des mesures de surveillance et d'instruction, pour aider le jeune délinquant primaire à se reclasser honorablement dans la société. La prison

ne fait de bien à personne et n'intimide pas ceux qui ont de mauvaises dispositions. Les détentions de courte durée sont cependant utiles parce qu'elles servent au triage rapide et à l'élimination des cas les plus désespérés. Mettre le criminel en liberté est le seul moyen de juger s'il est digne d'être libre, mais si, dans son cas, le moyen a souvent échoué, le droit du public à la protection doit entrer en ligne de compte. Les longs termes de détention, qu'on ne gagne rien à rendre trop rigoureux, doivent alors être renforcés : moins d'enfants naîtraient dans les familles des détenus et un résultat serait ainsi obtenu pour l'avenir dans la lutte contre le crime. Un certain nombre d'autres maux généralement associés au crime s'en trouveraient aussi diminués, tels que la stupidité, l'immoralité, la paresse, la colère, l'épilepsie, l'alcoolisme, la faiblesse et autres défauts physiques. C'est dans la direction indiquée par les deux dernières phases du traitement qu'il y a place pour le plus grand nombre de réformes.

Nous examinerons plus loin si l'on peut dire que notre race est en train de s'améliorer ou de s'avilir. A ce propos nous sommes naturellement conduits à consulter des statistiques criminelles. Nous voyons qu'un moindre nombre de personnes sont actuellement condamnées à la prison. Mais c'est peut-être parce que plus de sagesse et de jugement sont apportés au traitement des jeunes délinquants. Les statistiques indiquent, au contraire, que le nombre de délits graves commis depuis l'année 1913 a augmenté. Mais

cela provient peut-être de ce que les peines étant moins sévères, elles sont moins craintes. Il est possible que le nombre de crimes augmente sans pour cela qu'un abaissement ait lieu dans les qualités naturelles de la nation. Les statistiques criminelles actuelles, ne peuvent, en somme indiquer que peu de chose à ce sujet.

---

# CHAPITRE XII

## QUI PAIE LES FRAIS?

Dans les chapitres précédents nous nous sommes occupés des criminels, des aliénés, des débiles mentaux et de tous les affligés de maladies héréditaires graves. Ces individus que nous pouvons décrire comme « incapables » ne sont pas difficiles à distinguer du reste de la communauté.

Les incapables imposent la charge d'une lourde dépense à leurs voisins, de maintes façons dont nous ne nous rendons pas toujours bien compte. Il est évident pour tout que l'entretien de cette classe nécessite une grosse dépense publique. Cette dépense comprend d'abord tous les subsides supplémentaires que l'État doit allouer pour leur compte aux prisons, aux asiles d'indigents, aux hôpitaux, aux asiles d'aliénés, d'idiots et d'autres débiles mentaux ; ensuite les frais de construction et d'entretien de ces établissements ainsi que les salaires du personnel, enfin le coût de la plus grande partie de l'assistance publique à domicile. Un grand nombre de personnes sont employées comme juges, magistrats, commissaires de prison, docteurs, infirmiers, instituteurs spéciaux et dépen-

dants de toute espèce ; et nous pourrions nous passer des services de la plupart de ceux-ci si nous ne comptions pas d'incapables parmi nous. Il est difficile d'évaluer exactement l'étendue de cette dépense publique, mais elle doit être très élevée.

Les incapables imposent aussi une lourde charge aux particuliers : les frais d'entretien des débiles mentaux, des fous et des malades soit chez eux, soit dans des cliniques spéciales, doivent être particulièrement élevés.

Il est donc évident que si tous les incapables pouvaient être remplacés par de bons travailleurs, le bénéfice qui en résulterait pour la nation serait grand ; et nous verrons qu'il y a d'autres raisons, encore plus importantes, pour en arriver à cette conclusion. Avant de les discuter, notons qu'il existe une autre classe de personnes, moins faciles à distinguer des autres citoyens, mais dont nous devons également tenir compte. Cette classe comprend tous ceux qui, dans aucune circonstance, ne voudraient ou ne pourraient continuer de gagner un salaire considéré comme l'indispensable par la généralité de la communauté. Nous pouvons décrire cette classe comme celle des « inférieurs » et ce salaire comme le « salaire minimum ».

Les inférieurs comptent dans leurs rangs les stupides, les négligents, les indociles, les paresseux, les buveurs invétérés, ainsi que ceux qui sont trop débiles de corps ou trop faibles de santé pour pouvoir faire une bonne journée de travail. Les inférieurs ajoutent à la dépense publique dans le même sens que les incapables ; on les trouve sou-

vent dans les asiles de l'État ou entretenus par l'Assistance publique à domicile. Et cette classe est si nombreuse que le gain qui résulterait du fait de sa disparition serait encore plus grand que celui qui résulterait de la disparition des incapables.

Malheureusement les citoyens ne se rendent pas toujours compte des causes pour lesquelles ils sont frappés par les impôts, quoique ceux qui ont des revenus ne peuvent avoir aucun doute sur la réalité de ce fardeau. Les fonds de l'Assistance Publique viennent en partie des taxes municipales et une augmentation des impôts immobiliers causerait certainement une augmentation des loyers qu'ont à payer même les plus pauvres. Chaque homme acquitte, en effet, une contribution chaque fois qu'il boit un verre de bière ou une tasse de thé ou qu'il fume une pipe. La taxation dans des buts improductifs se réfléchit sur l'état économique d'un pays de manière à causer une hausse du prix de toutes les marchandises. Nous avons vu qu'une réduction du nombre des incapables et des inférieurs causerait une réduction de la dépense publique. Nous voyons maintenant qu'il en résulterait l'un des avantages suivants ou tous : réduction des impôts, augmentation des fonds publics disponibles pour d'autres buts tels que l'instruction, les routes, l'éclairage, la sûreté publique, les recherches scientifiques, et une baisse générale du coût de la vie.

Si nous ne considérions que la question des impôts, nous ne parviendrions pas à nous rendre

complètement compte de tous les dégâts causés par les incapables et les inférieurs. Les patrons d'entreprises publiques ou privées ne peuvent souvent envisager que la valeur d'un travail accompli par des groupes de travailleurs plutôt que le rendement de chaque travailleur individuellement ; par suite, ils payent des salaires moindres à des bons ouvriers si ceux-ci travaillent en association avec des négligents ou d'autres inférieurs. Si, par contre, les patrons donnent de bons salaires à tous leurs employés, il s'ensuivra que le prix des marchandises qu'ils produisent, devra être augmenté pour les dédommager du mauvais ouvrage fait par les inférieurs. Les commerçants sont presque forcés de demander de plus gros prix pour compenser les pertes qu'ils ont à subir comme résultat des dettes que les inférieurs font chez eux. Quand une personne contracte une assurance, contre le chômage, l'incendie, la vieillesse ou les frais d'enterrement, elle aurait à payer une prime moindre si l'État ou la Compagnie qui l'assure n'avait pas à se garantir contre les risques encourus dans leurs rapports avec les fraudeurs, les maladifs et les négligents. Les devoirs publics obligatoires tels que celui des jurés, ou celui de la défense nationale, seraient moins onéreux si tous les hommes qui y étaient appelés étaient aptes ou disposés à les remplir. Enfin les torts faits à tous, mais surtout à la classe pauvre de la société, par les criminels habituels, ne doivent pas être négligés. En résumé, si nous prenons la peine de réfléchir soigneusement à la

question, nous verrons que les dégâts causés par les incapables et les inférieurs se font sentir dans toutes les directions.

L'avantage le plus important qui découlerait d'une diminution du nombre des inférieurs, serait pourtant la diminution des effets funestes de contagion sociale. Dans ce chapitre nous n'examinons que le côté financier de la question, mais il n'est pas inutile de noter que la paresse et beaucoup d'autres défauts sont excessivement contagieux. Par suite, la valeur de la tâche exécutée par un groupe quelconque de citoyens serait augmentée si aucun d'eux ne se trouvait en contact avec des inférieurs, soit pendant ses heures de travail, soit en dehors de celles-ci.

On entend constamment dire qu'un homme demande du travail. Il serait plus vrai de dire qu'il demande un salaire. Il serait encore plus exact de dire qu'il désire les marchandises qu'il peut acheter avec ce salaire. Continuez à raisonner ainsi, et vous verrez qu'il devient plus aisé de trouver une réponse à quelques-unes de ces questions ardues : c'est-à-dire que mieux vaut faire abstraction complète de l'idée d'argent et ne penser qu'en termes de marchandises. Par « marchandises » nous voulons dire ici tout ce qu'il y a moyen de se procurer en échange de l'argent, y compris les services rendus par quelqu'un. Par exemple, une visite de médecin est une marchandise.

Les citoyens de tous les pays produisent en général une masse énorme de marchandises ; et

ces marchandises sont ensuite partagées entre tous les citoyens. Dans le cas où elles ne sont pas réparties avec équité, des réformes sont nécessaires pour rendre leur distribution plus juste. Ces réformes soulèvent des questions très difficiles et importantes, qui sortent nécessairement du cadre de ce livre. Nous insisterons seulement sur le fait que si un certain nombre d'hommes n'accomplissent pas leur pleine journée de travail, la masse de marchandises à distribuer entre les citoyens sera forcément plus petite. Quelques-uns parmi nous, et peut-être tous, en subiront les conséquences en ne recevant qu'une plus petite part des marchandises. Un paresseux nuit généralement à beaucoup d'autres en plus de lui-même.

Nous voyons donc que, si tous les incapables et les inférieurs, en même temps que tous les fonctionnaires et employés qui doivent s'occuper d'eux, accomplissaient une bonne journée de travail, en produisant des articles utiles, la quantité de ces articles serait très augmentée. Dans un chapitre précédent, nous avons vu le nombre des faibles d'esprit, et pour donner une idée de l'importance de ce sujet nous pourrions mentionner d'autres faits encore. Par exemple, en Angleterre et au Pays de Galles le nombre des agents de police s'élève à 70.000 : et si l'on totalisait toutes les heures de travail perdues chaque année par ceux que l'État assure contre la maladie et qui s'absentent de leur travail pour raisons de santé, le temps perdu reviendrait à 270.000 ans. Donc, en ne pensant pas à l'argent, on peut facilement se

rendre compte de l'avantage qui résulterait d'une diminution dans le nombre des incapables et des inférieurs.

Il y a toujours un grand nombre d'hommes qui, ou bien sont sans travail ou bien gagnent des salaires moindres que le salaire minimum. Un grand nombre d'entre eux auraient été disposés et aptes à gagner un meilleur salaire s'ils avaient été mieux instruits et mieux équipés ou s'ils avaient commencé leur vie dans des circonstances plus favorables ; il est évident que tout ce qu'on pourrait faire pour remédier à ces conditions devrait être accompli. Quand le commerce marche bien, la majorité de ceux qui ne gagnent pas un salaire raisonnable sont dans cet état du fait de quelque défectuosité de caractère, d'intelligence ou de corps. Ils appartiennent à la classe des incapables ou à celle des inférieurs que nous avons décrites. On pourrait les avoir aussi classés comme des « inemployables au salaire minimum ».

Nous avons déjà vu que, si tous travaillaient aussi bien qu'ils le pouvaient, la quantité de marchandises à partager entre tous serait un maximum. A ce point de vue seulement, il y aurait avantage à laisser les incapables et les inférieurs produire ce dont ils sont capables en fait de travail. Mais comme on ne pourrait pas leur permettre de mener une vie non civilisée, l'État serait quand même obligé de secourir la plupart d'entre eux. Il n'y a aucun moyen de se débarrasser de la charge que l'entretien de ces incapables et inférieurs imposent à leurs voisins, si

ce n'est de purger notre pays des inférieurs et des incapables. Il n'est pas possible d'exterminer ceux que nous avons à présent à charge. Mais, en songeant à l'avenir, nous ne devons pas perdre de vue qu'ils engendreront une progéniture semblable à eux-mêmes. Si les « inemployables » se multipliaient plus lentement que les « employables », les lignées des inemployables seraient réduites en proportion dans l'avenir, et l'apparition de moins d'inemployables résulterait en ce qu'il y aurait moins de chômage. La charge imposée à nos descendants par les inférieurs de leur génération diminuerait dans la proportion dans laquelle on pourrait réduire leurs familles. Mais la question se pose : Y a-t-il moyen d'accomplir quelque chose dans cette direction ? C'est un point sur lequel nous reviendrons.

On pourrait dire que nous n'avons encore fait que suggérer des moyens pour nous débarrasser nous-mêmes de ce fardeau et pour en soulager nos descendants. On pourrait ajouter que si nous envisagions la chose du point de vue des incapables et des inférieurs, nous arriverions à des conclusions très différentes. Mais ce n'est pas là une objection très juste. La plupart de ces malheureux mènent une vie pleine de souffrances et, si dans les générations à venir, ils étaient remplacés par des citoyens sains et capables, combien de peine et de douleur ne seraient pas épargnées ! C'est là un des arguments les plus puissants en faveur d'une réduction de leur nombre.

Concluons : chaque fois qu'un travailleur

reçoit son salaire, qu'il achète un objet, où qu'il paie un service qu'on lui a rendu, ce qu'il reçoit est de valeur moindre que s'il n'y avait ni incapables, ni inférieurs dans les rangs de la nation. De plus, la souffrance que ces malheureux ont à supporter et la peine qu'ils causent aux autres sont énormes. Si tous les hommes pouvaient comprendre à quel point le sort de toutes les classes serait meilleur et plus heureux si le nombre de ces malheureux était réduit, l'eugénique exercerait tous ses bienfaits.

---

## CHAPITRE XIII

## LA DÉTÉRIORATION DE NOTRE RACE

S'il est vrai que les incapables et les inférieurs sont en train de faire de grands torts à la race, on pourrait se demander pourquoi les résultats n'en sont pas plus clairement visibles. Les familles d'à présent sont mieux logées, mieux nourries, mieux vêtues, ont plus de distractions et de confort que celles d'il y a cent ans. Pourquoi ne pas espérer que ces améliorations continueront ? La question exige une réponse.

D'abord, ce que nous avons dit au sujet des incapables et des inférieurs ne doit pas être pris à la légère. L'insanité, la débilité mentale et le crime sont peut-être en voie d'augmentation, et nous ne sommes pas encore parvenus à supprimer nos taudis. Si nous sommes en progrès, ce n'est que dans certaines directions définies. Nous pouvons nous vanter de nos richesses plus grandes et de notre plus grand confort, mais ceux-ci ne sont dus en grande partie qu'aux résultats de découvertes scientifiques et aux efforts d'un petit nombre d'hommes. Nous ne continuerons pas indéfiniment à faire des progrès matériels, à moins que la même proportion de grands hommes

apparaisse dans l'avenir que dans le passé. Une diminution de notre confort ainsi que des choses plus précieuses de la vie, se fera sentir si la qualité de la race n'est pas maintenue au même niveau. Le grand luxe, apparent tout autour de nous, peut dissimuler le fait que l'homme lui-même est peut-être en train de dégénérer peu à peu. Ce sont les changements lents et ignorés qui sont les plus à craindre.

Ce que nous devons envisager ici, c'est la nature même de l'homme. Le médecin a fait un grand progrès en supprimant les germes envahisseurs de notre système, qui donnent naissance à des maladies telles que la petite vérole, le typhus, la diphtérie et d'autres encore plus dangereuses. Mais qu'a-t-on accompli jusqu'ici pour éliminer les maux dont le siège est dans la nature même de l'homme ? Il n'y a que très peu de signes d'amélioration — sinon aucun — dans des affections telles que la débilité mentale, le cancer, le rhumatisme, la myopie, la surdité. Dans ce domaine le chirurgien a accompli plus que le médecin. L'éducation a fait un bien immense à la classe pauvre ; mais la classe riche, qui a bénéficié des avantages d'une bonne éducation depuis plusieurs siècles, est-elle pour cela meilleure ou mieux avisée ? Nous en doutons. Naît-il autant de grands hommes à présent que jadis ? C'est une question à laquelle nous laissons à chaque lecteur de répondre pour lui-même.

La cause qui devrait nous inquiéter le plus, ne réside pas dans ce que nous voyons réellement,

maïs dans ce que nous croyons être en train de se produire. Les faits suivants expliquent ce qu'on nomme la « natalité différentielle ». Dans une étude sur le recensement de 1911 en Angleterre, la population était divisée en huit classes sociales ; mais ici nous n'en mentionnerons que trois. La première, la « classe supérieure et moyenne », est assez clairement indiquée par son nom. Elle comprend, à son échelon inférieur, les occupations telles que celles de commis et des agents d'assurances. Dans cette classe, nous voyons que dans cent ménages, il naquit cent-quatre-vingt-dix enfants dont cent soixante-huit étaient encore en vie. Dans la troisième des huit classes sociales, constituée par les familles « d'artisans et de travailleurs qualifiés » nous constatons que, dans le même nombre de ménages, naquirent deux cent soixante-dix-neuf enfants dont deux cent trente-deux survivant. Dans la cinquième classe, — « ouvriers non qualifiés » — il y avait eu trois cent trente-sept enfants dont deux cent soixante-huit vivants. Ainsi les nombres d'enfants vivants par cent ménages étaient respectivement cent soixante-huit, deux cent trente-deux et deux cent soixante-huit dans les trois classes considérées. Depuis 1911, il est probable que le taux de la natalité a baissé plus chez les travailleurs qualifiés que chez les ouvriers non qualifiés. En règle générale, plus les salaires sont élevés, plus la natalité est basse ; il y a quelques exceptions mais elles ne suffisent pas pour nous faire douter de la justesse de cette généralisation.

Nous pouvons exprimer la chose d'une autre façon. Dans les régions et quartiers surpeuplés, où l'on emploie beaucoup d'enfants, et où les circonstances rendent le raffinement d'esprit et de manières très difficile, où beaucoup d'enfants meurent, c'est là que les femmes enfantent le plus. La mortalité élevée des quartiers pauvres ne compense pas actuellement la natalité élevée comme elle la compensait jadis. Et la mortalité parmi les enfants pauvres diminue encore, résultat des efforts admirables qu'on fait dans ce but. La classe des journaliers et manœuvres se multiplie de plus en plus rapidement comparativement aux classes des artisans, des commis et de tous ceux qui gagnent des salaires plus élevés.

Pour expliquer ce qui se produit actuellement, nous pouvons recourir de nouveau à l'exemple des cartes. Notons d'abord que les jeux donnés ne sont jamais les mêmes dans deux données successives. Et pourtant la composition du paquet reste inchangée. D'une façon un peu analogue, bien qu'on ne trouve jamais dans une génération un individu identique à un individu appartenant à la génération suivante, le groupe auquel ils appartiennent peut néanmoins rester inchangé ; c'est-à-dire il peut n'y avoir aucun changement dans la probabilité de l'apparition d'êtres inférieurs ou supérieurs. Ce n'est là cependant qu'une analogie assez rudimentaire et nous ferions peut-être mieux de nous rapprocher des faits réels de la vie. L'homme se développe à partir d'un germe unique et chaque germe porte en soi un certain

nombre de « *gènes* ». Les qualités d'un homme dépendent en grande partie de ces *gènes*. Certains *gènes* tendent à encourager les bonnes qualités et peuvent s'appeler de bons *gènes*. D'autres ont l'effet opposé et nous pouvons les nommer mauvais *gènes*. Les *gènes* sont toujours groupés deux par deux, l'un venant du père, l'autre de la mère. Quand une nouvelle génération se forme par l'union d'un germe mâle avec un germe femelle, une moitié de *gènes* de chaque germe parent, un venant de chaque paire, sont rejetés, les gènes ainsi rejetés étant choisis par la chance. Donc, dans chaque génération, il y a toujours en chaque germe un nombre pair de *gènes* qui sont groupés deux par deux.

Un nombre exceptionnel de bons *gènes*, de même qu'un nombre exceptionnel de bonnes cartes, peuvent se trouver réunis par la chance dans un même germe. L'homme qui sortira de ce germe sera exceptionnellement apte et intelligent. Si ses parents ne sont que de simples journaliers, il pourra peut-être s'élever au-dessus du niveau de cette classe. Il sera perdu pour le groupe des journaliers et ses *gènes* partiront avec lui. Dans les générations suivantes, ces bons *gènes* ne pourront plus apparaître dans le même groupe, et la possibilité qu'il y naisse des hommes remarquables sera un peu moindre dans la suite. Aussi longtemps que le groupe « journaliers » continue à perdre un grand nombre de ses meilleurs éléments, il continuera à se détériorer. Le nombre global d'hommes de cette catégorie peut ne pas

diminuer, puisque les lacunes qui se sont produites dans leurs rangs par la désertion des meilleurs, peuvent être compensés par d'autres personnes de la même classe. par suite de la natalité élevée de cette classe.

Si ces journaliers bien doués s'unissent à un groupe d'artisans, ils ne pourront probablement pas faire plus que combler les lacunes qui se sont produites dans les rangs de cette classe, en résultante de la natalité moindre. Le nombre relatif d'artisans et de journaliers peut rester inchangé. Mais qu'adviendra-t-il de leurs qualités relatives ? Les bons *gènes* apportés par les journaliers peuvent, il est vrai, tendre d'abord à élever le niveau du groupe artisan dans les générations à venir. Nous avons cependant vu que la qualité de ces journaliers tendrait à baisser du fait que la classe d'artisans dans laquelle ils ont été reçus devra, à la longue, commencer aussi à baisser. Les artisans acquerront une certaine supériorité sur les journaliers, au point de vue des qualités naturelles, mais en fin de compte ils finiront par se détériorer tous ensemble, les journaliers en tête, suivis de toutes les autres classes.

Chaque position devrait être occupée, sans doute, par l'homme le plus apte à la remplir, quelle que soit son origine. Que des hommes bien doués continuent à monter l'échelle sociale, est certainement une bonne chose. Le fait inquiétant est que de grandes lacunes se produisent à chaque génération successive, dans les classes des artisans et ouvriers qualifiés et autres catégories

précieuses de citoyens. C'est parce que les ménages remplissent mal leur devoir de maintenir le nombre de citoyens du pays. Ces lacunes sont comblées par le transfert d'éléments d'autres classes à natalité plus élevée, et ces nouveaux venus, une fois arrivés, commencent également à restreindre leur famille. Ce sont les familles nombreuses et les familles réduites aux deux extrémités de l'échelle qui causent tous les dégâts.

Ce que nous venons de dire est basé sur l'hypothèse que les hommes qui occupent les emplois les mieux rétribués ont, en général, des qualités meilleures que ceux qui ont moins bien réussi. Nous devons tous admettre que beaucoup d'hommes ne parviennent pas à gagner de bons salaires soit parce qu'ils sont faibles, maladifs, ou sots, soit parce qu'ils ont mauvais caractère, qu'ils sont buveurs, insouciants ou malhonnêtes. En réplique, on pourrait dire qu'il existe aussi certaines qualités mauvaises qui peuvent conduire à la réussite : l'avidité, l'ambition, le manque de considération pour le bien-être des autres, etc. Le fait est juste en partie ; mais ces mauvaises qualités sont surpassées de beaucoup par les bonnes qualités conduisant au succès dans les entreprises. Celles-ci comprennent entre autres : l'honnêteté, la persévérance, la sobriété, l'intelligence, la sociabilité, la force et la santé. Si nous considérons l'humanité en général, nous constatons que quiconque parvient à conquérir une meilleure position, possède généralement un excédent considérable de bonnes qualités.

Les bonnes situations sont, il est vrai, souvent obtenues par protection. Beaucoup de bon travail est mal payé. Et les hommes échouent souvent dans leurs entreprises, faute de préparation ou d'opportunité. Ce sont des maux que nous devons combattre et qui diminueront quand une amélioration réelle se produira dans notre civilisation. La détérioration continue des qualités innées de la race devra certainement se faire sentir et produire un déclin dans notre civilisation, et par suite mettre un terme à nos espérances.

On pourrait aussi nous demander : si la natalité différentielle a des résultats aussi funestes, pourquoi ceux-ci ne sont-ils pas plus apparents ? La raison est que les causes du mal fait à présent sont relativement récentes, et que les détériorations ne se produisent que très lentement. Au siècle dernier, il y avait beaucoup moins d'échanges entre les classes de la société : les barrières qui les séparaient étaient plus difficiles à franchir. Dans ces derniers temps, on a fait beaucoup d'efforts par des bourses et d'autres moyens, pour choisir les meilleurs éléments humains même dans les quartiers les plus pauvres et pour les aider à gagner de meilleurs salaires. Les familles des artisans et de la classe moyenne étaient plus nombreuses il y a cinquante ans que maintenant, tandis que dans les quartiers pauvres la mortalité infantile était bien plus considérable. Les familles, plus réduites, de ceux qui font du travail bien rénuméré laissent plus de lacunes qui peuvent être comblées par des éléments

extérieurs, et pour les remplir il y en a plus de disponibles du fait de la diminution de la mortalité dans les classes pauvres. Nous avons donc à faire face à des conditions nouvelles formidables, si nouvelles que les indices des désastres actuels ne sont pas encore nettement visibles.

Si nous remontons assez loin dans le passé, les présages des désastres devraient nous paraître suffisamment clairs, car partout où la civilisation devint luxueuse, la décadence suivit l'apogée. Un des premiers indices d'une telle décadence, fut l'absence de grands hommes. Les Anciens Grecs, à leur apogée, fournirent proportionnellement plus de grands hommes que ne le fit aucune autre nation pendant les derniers deux mille ans. L'Égypte et Rome eurent des civilisations développées qui disparurent. Dans ces pays et dans d'autres, le luxe fut suivi de luttes intestines et d'attaques dirigées par les ennemis extérieurs; puis suivirent des périodes que nous pouvons décrire comme étant l'âge des ténèbres. Une des causes actuelles agissait alors ; c'était le taux restreint de la natalité parmi les lignées supérieures et son taux élevé parmi les autres. D'autres causes, sans doute, aidèrent à ruiner Rome ; mais si nous ne faisons rien, son sort sera aussi le nôtre.

Si nous désirons maintenir l'honneur et la renommée de notre pays dans un avenir lointain, la natalité doit augmenter là où elle est souvent basse, et limitée là où elle est souvent trop élevée. L'accomplissement avisé d'un tel programme devrait être le but principal de l'eugénique.

# CHAPITRE XIV

## L'EUGÉNIQUE DANS L'AVENIR

La présence des incapables et des inférieurs dans les rangs de la nation nous porte préjudice à tous. Si ceux appartenant à ces classes ont des familles nombreuse, le mal causé par leur existence continuera d'augmenter d'une génération à la suivante. Il est vraisemblablement la source d'une détérioration raciale qui est en train de se produire de façon lente mais sûre. Nous avons vu tout cela, et la question maintenant est de savoir ce que nous pourrions faire pour défendre notre pays contre les attaques d'une aussi perfide maladie.

En premier lieu, comment sélectionner les individus qui ne devraient avoir que peu d'enfants ou n'en avoir pas du tout ? Nous avons déjà répondu à cette question dans le cas des fous, des débiles mentaux et de ceux qui sont affligés de maladies héréditaires. Si la procréation pouvait être entièrement interdite parmi toutes ces classes de tarés, nous verrions non seulement ces maux devenir graduellement plus rares dans l'avenir, mais aussi nous aurions probablement accompli un acte entraînant une amélioration de nature

plus générale. Mais nous ne devons pas perdre de vue la possibilité que ces résultats favorables puissent être plus que compensés par les effets d'autres causes. Pour employer à nouveau l'exemple du paquet de cartes, nous verrons que si certains paquets contenant, par exemple, beaucoup de deux et de trois, — ces cartes représentant les germes de certaines mauvaises qualités, — étaient rejetés, et n'étaient plus donnés dans la suite, le reste du paquet contiendrait une proportion plus grande de bonnes cartes. Mais si plusieurs des cartes plus élevées avaient été simultanément rejetées — cartes représentant les germes des qualités déterminant les hommes de réelle valeur pour leur pays — les effets produits par l'élimination des basses cartes pourraient être détruits. L'élimination des incapables, si bienfaisante qu'elle puisse être en elle-même, ne pourrait, agissant seule, empêcher une détérioration dans la race.

Le péril le plus grave pour la race future résultera sans doute de ce qui se produit dans l'ensemble de la population. Ce sont les familles nombreuses produites si souvent par les citoyens les moins utiles à la communauté et les familles restreintes produites par tant des citoyens dont dépend notre prospérité, qui constituent le signal de détresse. Il est même plus important de s'occuper du cas des inférieurs que de celui des incapables.

Mais qui sont les inférieurs ? A la lettre, le terme est vague. Si nous imaginons une amélioration continue de la race pendant une longue

période — et, nous n'en doutons pas, c'est là en tous cas une possibilité, — nous voyons que les supérieurs d'une génération seraient, dans ces circonstances, pareils aux inférieurs de la génération suivante. Nous pouvons donc espérer que dans la suite on deviendra de plus en plus exigeant quant aux qualités nécessaires aux procréateurs. A présent la limite qui sépare les procréateurs désirables des indésirables doit être établie sur des considérations d'ordre purement pratique, c'est-à-dire sur des considérations de ce qui est possible ou non.

Quand nous envisageons la possibilité de mesures autres que la persuasion afin de diminuer la productivité des inférieurs, il y a deux classes de personnes vers lesquelles nous ferions bien de diriger notre attention. La première comprend ceux qui mènent une vie non civilisée parmi nous. L'autre comprend tous ceux qui ont depuis longtemps été de quelque manière à charge de l'État, c'est-à-dire ceux qui ont été secourus par ce que nous pouvons appeler les fonds publics.

Considérons d'abord la deuxième classe d'individus que nous groupons ici sous le nom de « dépendants » pour les distinguer de tous les citoyens réellement indépendants. Quel est l'effet produit par l'aide publique sur la grandeur des familles assistées de cette classe ? Il y a, sans doute, quelques individus qui se comportent comme les animaux inférieurs et qu'aucune réflexion sur les conséquences futures de leurs actes en tant que procréateurs ne semblent troubler.

Ces êtres ne seront nullement influencés en aucun sens par l'aide publique, quant à la dimension de leur famille. La majorité, semblables à des animaux, sont en général des faibles d'esprit et pour cette raison même, la procréation ne devrait pas être autorisée.

On dit également que certaines personnes sont rendues si malheureuses par les conditions du milieu dans lequel elles vivent, qu'elles ne pensent jamais à l'avenir, et n'agissent que par la seule impulsion du moment. On estime que, dans ce cas, une assistance adéquate donnée par l'État les rendrait moins imprudentes et qu'elles auraient moins d'enfants ; mais comme nous n'avons jamais rencontré ces types de personnes, nous concluons qu'elles ne peuvent être très nombreuses.

La grande masse de la population ne se montre ni purement animale, ni complètement insoucieuse des conséquences, et c'est de la masse que nous devons tenir compte quand nous voulons rédiger un programme social. S'il était reconnu que chaque nouvel enfant amènerait une augmentation du subside alloué par les fonds publics, l'effet sur tous les citoyens ordinaires serait certainement de faire paraître par avance la paternité moins onéreuse. Nous pouvons donc dire que tout secours donné aux familles, qui dépendrait du nombre d'enfants, tendrait en général à accroître le nombre de ces enfants. L'Assistance Publique à domicile, étendue à d'autres qu'aux vieillards, l'assistance aux chômeurs, qui ne font

pas partie d'un système d'assurances, et l'aide aux enfants sous forme de distribution gratuite de nourriture et de vêtements, tendraient certainement à encourager la fertilité.

Par ailleurs, l'effet résultant d'allocations accordées par l'État doit être, dans toutes les circonstances, d'augmenter les impôts prélevés sur les citoyens indépendants ; or, les impôts plus élevés grevant cette classe de la population entraîneront à la longue une diminution de sa productivité.

Ces considérations indiquent que toute assistance qui rendrait les conditions de leur vie de famille plus aisées, tendrait à augmenter le nombre des bénéficiaires dans l'avenir. Toute aide de ce genre peut être envisagée comme de nature philanthropique, qu'elle dispose de fonds publics ou de fonds privés. Et nous voyons que la philanthropie est, en somme, constamment occupée à déjouer ses propres fins. Aucun obstacle ne doit cependant être mis à ces nobles efforts pour atténuer la souffrance humaine. Ce que nous devons faire, c'est tâcher de trouver la neutralisation des conséquences inévitablement préjudiciables de la philanthropie.

Une autre question d'ordre général doit être considérée. Un ménage a-t-il le droit de mettre au monde une progéniture dans n'importe quelles circonstances ? Nous devons d'abord définir ce qui s'entend par « droit ». Si un homme prétend qu'il a le « droit » de vivre jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, cette prétention ne signifie rien puis-

qu'il n'est pas possible de faire vivre tous les hommes aussi vieux. Si un homme prétend qu'il a le « droit » de voter à une certaine élection, il entend que le gouvernement est tenu de s'arranger pour qu'il puisse déposer à cette occasion son bulletin de vote. Le « droit » d'une personne implique toujours une obligation de la part d'une ou de plusieurs autres. C'est en envisageant le côté « obligation » de ces questions que nous les comprendrons mieux.

Le droit illimité à la procréation impliquerait, de la part de l'État, l'obligation de prendre des mesures pour que les couples puissent toujours produire autant d'enfants qu'ils en ont envie. Or, l'État n'intervient pas ainsi dans le cas des personnes internées dans des asiles. L'État ne devrait pas faciliter l'apparition d'une progéniture susceptible d'effets nocifs sur les générations futures. Le droit à la procréation ne peut pas être illimité.

Il y a, d'autres droits que nous devons aussi prendre en considération. On maintient que tous les hommes ont le droit de vivre. S'il en est ainsi, tout enfant devrait être, sinon complètement maintenu, du moins conservé à la vie, par l'assistance publique. Si aucune autre mesure n'était prise en même temps, cette aide tendrait, nous l'avons vu, à encourager les inférieurs à produire plus d'enfants. Pour cette raison l'État peut justement rendre les services de l'assistance publique sujets à certaines conditions touchant la production subséquente d'enfants dans cette famille.

Pour en revenir à la limitation des familles de ceux que nous avons appelés « dépendants », nous avons vu qu'ils n'ont pas un droit sans réserve à la procréation. L'État est donc en droit d'empêcher le mal continu qui résultera de la production d'une progéniture nombreuse dans cette classe. Mais comment l'État peut-il intervenir ? Il serait indésirable en même temps qu'impossible d'employer la contrainte sous n'importe quelle forme, pour empêcher la procréation dans une classe aussi nombreuse. Il serait cependant aisé de prévenir tous ceux qui depuis longtemps reçoivent des subsides de l'assistance publique, qu'ils ne devraient plus avoir d'enfants. Un tel avertissement serait, bien entendu, superflu dans les cas où ils ne sont plus, physiquement, capables d'en avoir. Si ceux qui ont été ainsi prévenus, négligeaient l'avertissement et avaient plus d'enfants, l'assistance qu'ils reçoivent pourrait être diminuée ou allouée seulement dans des institutions où la procréation est rendue impossible. Les autres apprendraient ainsi à ne pas négliger complètement semblables avertissements. Tant que les problèmes eugéniques ne seront pas mieux compris, il est inutile de discuter ces projets en détail, puisqu'ils sont privés de l'appui de l'opinion publique nécessaire à leur succès.

L'autre classe qui exige l'attention presque immédiate des eugénistes, comprend les gens qui mènent une vie non civilisée dans des pays civilisés. Beaucoup reçoivent sans doute depuis longtemps l'aide de l'État et devraient être traités

comme les dépendants. C'est le traitement à appliquer à ceux qui mènent parmi nous une vie non civilisée bien qu'indépendante qui constitue le problème le plus difficile. Un grand nombre vivent entassés dans des logis insuffisants ou n'envoient pas leurs enfants à l'école. Dans l'un ou l'autre cas on pourrait les prévenir qu'ils ne devraient plus avoir d'enfants et leur dire que s'ils ne tiennent pas compte des avertissements qu'on leur donne, les lois sur l'entassement de personnes dans des taudis et les lois sur l'enseignement obligatoire, lois qui sont souvent lettre morte, seront sévèrement renforcées.

Nous voyons ainsi qu'il existe des moyens rendant possible la diminution du nombre d'enfants dans les familles inférieures, et qui aident ainsi au progrès social. L'État de l'opinion publique rend l'adoption des mesures suggérées ici presque impossible à l'heure actuelle. Si l'on en vient jamais à reconnaître de façon générale que le sort des générations prochaines exige une attention immédiate, alors il sera possible d'introduire des mesures dans la direction que nous avons indiquée. Si ces mesures ne sont pas prises, il est sûr qu'un déclin lent se poursuivra des qualités naturelles de notre race. Alors, notre civilisation montrera des signes de décadence, soit immédiatement, soit au bout de quelques siècles. Ces signes seront probablement la rébellion et la confusion à l'intérieur, et l'invasion venant du dehors.

---

## CHAPITRE XV

## PLUS D'ENFANTS DANS LES FAMILLES DE BONNE LIGNÉE

Jusqu'ici nous avons considéré spécialement le moyen de diminuer le nombre de ceux qui appartiennent à des souches inférieures pour relever le niveau de la nation entière. Nous allons discuter maintenant comment on pourrait, dans le même but. augmenter le nombre de ceux qui sont de bonne descendance. Un moyen d'atteindre ce résultat, consisterait à diminuer le taux de la mortalité dans cette classe. Mais c'est un problème qui recevra toujours la plus grande attention. Tout ce qu'il nous importe de considérer ici, c'est s'il existe quelques méthodes pratiques d'accroître le taux de la natalité quand pareille mesure est désirable.

Lorsqu'un homme et sa femme meurent, ils laissent deux lacunes dans les rangs de la nation. Il s'ensuit qu'il devrait y avoir au moins deux enfants par famille pour y parer. Mais il y a des anfants qui meurent jeunes, d'autres qui ne se marient pas, d'autres encore qui se marient mais qui n'ont pas de progéniture. Les familles devraient donc avoir en moyenne trois ou quatre

enfants pour que le chiffre de la population restât constant.

Si les familles d'une classe sociale quelconque se limitaient à la production d'un ou de deux enfants en moyenne, et si cette classe était isolée du reste de la nation, il s'ensuivrait que le nombre d'individus de cette classe diminuerait lentement et qu'en fin de compte elle disparaîtrait. Certaines classes sociales, nous l'avons vu, ne diminuent pas en nombre, simplement parce que les lacunes qui se produisent dans leurs rangs sont comblées par des apports de l'extérieur. Dans une classe qui ne produit que des familles réduites, les souches originales s'éteignent lentement. Quand vous buvez une tasse de thé, essayez de la remplir avec de l'eau après chaque gorgée. Si vous continuez longtemps ce procédé, il arrive un moment où le liquide n'a plus le goût de thé. Ainsi, certaines bonnes lignées disparaissent, même si le nombre d'individus du groupe auquel elles appartiennent reste constant par suite d'additions venant de l'extérieur.

Tous les parents qui n'ont qu'un ou deux enfants agissent comme s'ils croyaient leur lignée indigne d'être conservée pour le pays, puisqu'ils ne font rien pour l'empêcher de s'éteindre. Ceux qui aideront à rendre ce simple fait clair à tous, aideront à défendre la nation contre la déchéance qui la menace.

Mais comment découvrir les bonnes souches, c'est-à-dire les ménages qui devraient avoir au moins trois ou quatre enfants ? Nous avons vu

que certaines personnes possédant en apparence toutes les qualités voulues portent en réalité les germes cachés de la folie ou de quelque autre tare. D'autres peuvent avoir été folles ou avoir mené une vie criminelle. Nous avons considéré tous ces cas dans les chapitres précédents ; nous n'avons plus maintenant à nous en occuper. On peut admettre que ce serait un grand avantage pour la nation, si tous les hommes occupant une position bien rémunérée et honorable, avaient quatre enfants, c'est-à-dire un nombre suffisant en tous cas pour maintenir le chiffre de leur classe ; car nous avons vu que les qualités conduisant à la réussite dans les entreprises sont en général des qualités désirables. Pourtant on constate que ces hommes justement ont des familles si réduites que leur lignée tend à s'éteindre. C'est là un péril national grave.

Si l'on suggère de prendre la fortune comme indice il est des personnes qui donneront comme objection le cas de certains millionnaires et leurs biens mal acquis. Au point de vue racial, les grands riches sont d'importance minime, simplement parce que leur nombre est très limité ; le millionnaire ne peut donc compter que peu dans la production des générations à venir. Il est moins important que la femme faible d'esprit qui, si on ne la surveille pas, engendrera sans doute une descendance nombreuse. C'est de la population dans son ensemble que nous devons tenir compte, quand nous considérons toutes les questions d'ordre social.

En admettant que les hommes sains, recevant de bons salaires en échange d'un travail utile, doivent aider à maintenir le nombre des citoyens de la nation, comment pourrait-on les y déterminer ? C'est surtout en faisant appel à leur sens du devoir et à leur patriotisme. Quand le Royaume Uni dut faire face aux risques de la Grande Guerre, tous ses meilleurs citoyens n'hésitèrent pas à envoyer leurs fils affronter la mort. Le devoir et le patriotisme leur font maintenant un appel tout aussi fort, dont ils devraient se rendre compte, et leur demandent de fournir les hommes et les femmes nécessaires pour maintenir la nation dans la voie de la paix et de l'industrie pour l'avenir. Certains individus de bonne lignée devraient avoir honte de voir des parents de mauvaises souche remplir ce devoir mieux qu'eux.

Nous pouvons nous demander quelles sont les raisons pour lesquelles tant de citoyens estimables limitent leur famille à un point tel que leur lignée est menacée d'extinction. Certaines de ces raisons sont méritoires, mais fausses, tandis que d'autres sont incontestablement mauvaises. Pour ces mauvaises raisons, la limitation de la famille a souvent pour cause un amour immodéré des plaisirs. Il n'y a pas d'excuse pour un homme qui fait passer le vin avant ses enfants ou pour une femme que la toilette et la danse intéressent plus que ses filles. Tant mieux si leur lignée s'éteint.

L'ambition est la cause principale de la limitation du nombre des enfants et cette ambition peut être de deux espèces. D'abord elle peut être

le désir pour des parents de s'élever dans le monde. Cette ambition n'est pas préjudiciable, à moins qu'elle ne soit poussée trop loin. Nous voyons tous qu'elle ne doit pas conduire à un manque de considération égoïste pour les droits d'autrui. Elle ne doit pas non plus conduire à un manque de considération pour les besoins du pays dans l'avenir. N'avoir qu'un ou deux enfants pour rendre plus facile l'ascension de l'échelle sociale, est une pratique que l'on doit condamner formellement. Le snobisme et le désir d'avancement social se retrouvent dans tous les rangs de la société, et le raisonnement qui favorise la limitation de la famille est en train de faire à la race un tort mortel.

Il existe un argument en faveur de la limitation de la famille, qui mérite notre respect : c'est le désir d'assurer aux enfants déjà vivants une aussi bonne situation que possible pour l'avenir. Dans les chapitres suivants, nous parlerons des mesures qu'on pourrait prendre ultérieurement pour satisfaire cette ambition des parents dans le cas où ils ont plusieurs enfants. Mais, en tous cas, nous ne devrions pas essayer de trouver des excuses pour négliger l'appel que fait la nation pour la production d'un nombre d'enfants suffisant. Les vrais patriotes, s'ils sont sains de corps et d'esprit. auront si possible quatre enfants, quand bien même il en résulterait pour eux un léger déclassement. Si les parents ont des revenus tels qu'ils ne peuvent, sans assistance, élever quatre enfants capables de mener plus tard une vie utile et honorable, alors ils doivent en avoir moins ou même

ne pas en avoir. Mais c'est seulement quand un enfant supplémentaire ne peut pas, sans aide extérieure, être élevé avec un certain minimum de confort, que l'appel national à la production doit être ignoré.

Chez les femmes instruites, le taux de la natalité est exceptionnellement bas. Chez les diplomées de certaines universités américaines la moyenne des enfants est de 1,5 pour chaque femme mariée. Il en est probablement de même chez nous. Au chapitre suivant, nous discuterons ce qu'on pourrait faire pour améliorer la position financière de la femme mariée afin de rendre le mariage plus attrayant.

Les efforts faits ces dernières années par les femmes pour obtenir des situations réservées jadis exclusivement aux hommes, les ont empêchées de comprendre que les devoirs spéciaux de la femme sont parmi les plus nobles de tous les missions humaines. La venue au monde d'un enfant dépend plus de la femme que de l'homme. La civilisation se transmet par tradition d'une génération à la suivante. Le foyer est l'endroit où les règles morales et les coutumes de ceux qui viennent après nous sont façonnées, principalement par la mère. Si l'importance primordiale des devoirs que, seules, les femmes peuvent remplir, était plus généralement reconnue par elles, leur façon d'envisager la vie serait souvent modifiée. Les idées assimilées pendant la jeunesse influent souvent sur la conduite d'un individu pendant toute sa vie. Un idéal élevé du mariage, répandu parmi les

hommes et les femmes conduirait à plus de mariages et à des mariages mieux avisés.

Les sacrifices pour le bien de notre pays doivent souvent comprendre le renoncement aux plaisirs personnels et aux ambitions. Le chemin du devoir est la route du progrès social. Notre cilivisation ne peut être maintenue si les bonnes lignées ont des familles restreintes. Faire sentir à tous que la production d'un nombre d'enfants suffisant est un des devoirs les plus importants des parents, tel est le dessein de l'eugénique. Cette idée doit être incorporée à notre code moral et défendue avec un zèle religieux.

---

## CHAPITRE XVI

## AIDES FINANCIÈRES AUX PARENTS

Nous avons vu que les inaptes et les pauvres avaient souvent des familles nombreuses. Nous avons vu que les gens de la classe aisée, qui devraient avoir plusieurs enfants, en ont généralement un nombre restreint. Pourquoi ne pas appauvrir les riches puisqu'il semble qu'ils auraient alors aussi des familles nombreuses ? Ce résultat désirable ne peut cependant, nous le verrons, être ainsi obtenu.

Essayons d'abord de comprendre pourquoi les pauvres ont des familles nombreuses. Il y a du fait plusieurs explications. L'homme qui gagne sa subsistance par l'usage de ses muscles accomplit son meilleur travail quand il est jeune. Son salaire est vite stabilisé et il peut se marier jeune sans être imprudent. En général, plus les parents sont jeunes au moment du mariage, plus ils ont d'enfants, il s'ensuit que les journaliers ont des familles nombreuses. Ce serait, bien entendu, folie d'obliger les hommes naturellement bien doués, à exploiter leurs muscles plutôt que leur intelligence ; l'explication que nous venons

de donner de l'existence de familles nombreuses chez les pauvres, ne trace aucune route dans le but d'accroître la grandeur des familles là où un tel accroissement est désirable.

Une autre raison pour laquelle les pauvres ont des familles nombreuses, c'est que leurs enfants travaillent dès leur jeune âge, et contribuent ainsi au budget familial. Ces enfants sont donc tenus pour une aide et non pour une charge et les parents sont ainsi encouragés à en avoir beaucoup. Mais les enfants qui travaillent jeunes, doivent quitter plus tôt l'école. Notre dessein devrait être de diminuer le nombre des enfants ainsi handicapés et non de l'accroître. Si tous les enfants, de toutes les classes, étaient aussi mal éduqués, notre haute civilisation disparaîtrait.

Enfin, beaucoup de ménages pauvres ont des familles nombreuses parce qu'ils sont imprudents de nature et s'inquiètent peu de l'avenir. Leur imprévoyance même est souvent cause de leur indigence. Comme nous ne souhaitons pas que les gens soient imprudents, nous ne devons pas espérer une recrudescence de familles nombreuses qui aurait pour cause plus d'imprévoyance de la part des parents.

Ce qui amène les gens à limiter leur famille, ce n'est pas d'être riche, mais de se sentir pauvre. Le riche qui souhaite d'être plus riche encore, se sent plus pauvre que le pauvre satisfait dans sa pauvreté. Chaque individu, dans toutes les classes de la société, peut se sentir pauvre. Nous voulons que les classes aisées se sentent moins pauvres,

nous ne souhaitons pas qu'elles le deviennent davantage. C'est l'impression de ne pouvoir vivre dans les conditions auxquelles les personnes de leur classe sont accoutumées, qui pousse les ménages à diminuer leurs difficultés financières en limitant leur famille. Nous voulons que chaque bon artisan, par exemple, ayant quatre enfants ou plus, sente qu'il lui est plus aisé qu'à présent de vivre au même niveau que les autres artisans, Ainsi diminuerait en lui la crainte d'engendrer une famille suffisamment nombreuse pour maintenir sa lignée. Comment pourrait-on amener ce résultat ?

Les célibataires et les ménages sans enfants ont plus d'argent à consacrer au superflu que les pères et les mères de famille appartenant à la même classe sociale. Ce sont donc eux qui jouent un rôle prépondérant dans l'établissement du train de dépense superflue. Si nous pouvions enlever de l'argent à tous ceux qui n'ont pas d'enfants, les fonds habituellement disponibles pour le superflu diminuerait proportionnellement. Les ménages à enfants pourraient dès lors plus aisément se maintenir au même niveau. La chose serait rendue plus facile encore si l'argent enlevé aux célibataires et aux ménages sans enfants leur était remis. La tension financière dans la vie de famille étant ainsi diminuée, ces ménages pourraient avoir plus d'enfants. De plus, si ces transferts d'argent des célibataires et des ménages stériles aux pères de familles pouvaient s'effectuer séparément dans chaque classe, aucune autre classe ne serait lésée. Ces considérations indiquent

plusieurs moyens d'accroître le nombre de chaque famille, dans tous les cas où cette mesure est désirable.

Le moyen le plus important consisterait à distribuer des allocations familiales. C'est un système régissant déjà les traitements et salaires de plusieurs millions d'ouvriers en Europe. Les méthodes adoptées dans les divers pays, diffèrent beaucoup dans leurs détails. Parfois toutes les personnes employées à des travaux semblables dans une certaine région forment une association. Des fonds communs de cette association, des allocations sont distribuées aux couples mariés, dont le montant varie avec le nombre d'enfants dans chaque famille. Parfois les patrons fournissent les fonds, parfois les employés sont les seuls contributeurs. Le gouvernement peut ajouter des subsides ou prendre la responsabilité cxelusive de ces allocations et traiter tous les bénéficiaires de même. Dans ce cas les frais sont couverts par les fonds publics.

Les avantages qui résulteraient de ce mode d'allocations familiales sont évidents. Les pères de familles nombreuses ne gagnent à présent pas plus que les célibataires. Quand de telles allocations sont distribuées, le revenu d'une famille varie plus ou moins en proportion de ses besoins. La délicate question des salaires égaux pour les hommes et les femmes serait moins difficile à résoudre. Mais par-dessus tout, le bien-être des enfants appartenant aux familles nombreuses serait souvent très accru.

Les effets probables produits sur la nation future par ces allocations familiales doivent cependant être considérées. Être sûr à l'avance de ces allocations ferait du mariage une entreprise moins redoutable et donnerait ensuite au ménage la sensation qu'il est moins pauvre. Le nombre des mariages augmenterait. Les couples se marieraient plus tôt. La limitation de la famille ne serait plus autant pratiquée, et moins d'enfants mourraient en bas âge. Pour ces raisons, la fécondité de chaque groupe bénéficiant de ces allocations serait augmentée.

Nous avons vu que l'accroissement des familles indigentes est non seulement immédiatement préjudiciable à la nation, mais aussi à la race. Si nous voulons éviter ces effets néfastes, les allocations, si elles sont applicables à tous, devraient être accompagnées de mesures vraiment effectives pour restreindre l'ampleur des familles quand cette mesure devient nécessaire. Le problème soulève presque les mêmes questions graves et difficiles que nous avons discutées au chapitre XIV, quand nous considérions les moyens de diminuer le nombre des inférieurs. Tout ce que nous pouvons peut-être faire à présent, c'est d'essayer d'avertir le public des dangers qui pourraient accompagner les mesures employées pour diminuer la tension budgétaire dans les familles et de lui indiquer en quoi elles constituent une menace pour la race.

Les allocations familiales sont néanmoins les meilleurs moyens d'augmenter les familles quand

un tel effet est désirable. Une allocation minime, à vrai dire. n'aura point d'effet sur la conduite des ménages appartenant à la classe aisée ; si la natalité doit être augmentée dans cette classe, il sera nécessaire que les sommes versées par les cotisants et le montant des allocations reçues par les parents soient plus élevées là où le niveau de vie est plus élevé. Ce système d'allocations peut être envisagé comme un mode d'assurance contre les charges de la paternité et il semble juste que ceux qui paient les primes les plus grandes, soient ceux qui obtiennent les bénéfices les plus considérables. Ce plan pourrait aisément être mis en œuvre parmi les fonctionnaires publics et notre premier effort devrait être de stimuler les réformes dans ce sens. Plus tard, ce système pourrait être adopté volontairement dans d'autres professions, au grand avantage de la nation dans l'avenir. Si ces allocations étaient payées aux mères de famille, le résultat pourrait être que les femmes mariées se sentiraient plus indépendantes. Les femmes supérieures seraient alors peut-être plus disposées à se marier.

On pourrait encore atténuer par d'autres moyens les charges qui incombent aux pères de famille au regard de ceux qui n'ont pas d'enfants. Par exemple, leur accorder une réduction d'impôts ce qui pourrait s'effectuer sans modification dans la répartition des impôts entre pauvres et riches.

Dans les professions dont le salaire est fixé d'avance pour chaque degré de travail, comme les emplois du gouvernement, par exemple, on pour-

rait réorganiser le barème, les employés plus âgés gagnant relativement moins d'argent qu'à présent et les plus jeunes recevant relativement plus. On diminuerait ainsi la quantité d'argent dépensé habituellement en superflu et on avancerait l'âge du mariage. Cette mesure pourrait être introduite en même temps que l'adoption des allocations familiales.

Les parents ont à supporter de grosses dépenses quand leurs enfants passent de l'école primaire au collège ou à l'Université. Des bourses pourraient être distribuées qui suffiraient à couvrir complètement ces frais supplémentaires. La charge incombant à l'État par suite de l'adoption d'un pareil système serait telle qu'on devrait prendre des mesures rigoureuses pour empêcher que les fonds publics ne fussent dissipés à tort en poussant à faire des études supérieures des jeunes gens qui n'en sont pas capables. Toute augmentation des impôts, donnerait en effet aux contribuables la sensation qu'ils sont plus pauvres et réduirait pour une période indéfinie beaucoup de familles appartenant aux meilleures lignées. La dépense de l'Instruction Publique ne doit pas augmenter sans limite ; les impôts doivent toujours être maintenus à un chiffre modéré et variant le moins possible.

Toutes ces méthodes qui favorisent les familles nombreuses en diminuant les charges des parents et leur permettant de vivre à un niveau de vie correspondant à la classe sociale à laquelle ils appartiennent, devraient autant que possible

être applicables à tous les ouvriers bien rétribués, aux artisans, à ceux qui exercent une profession libérale ou qui sont dans les affaires. Ces mesures contribueraient certainement à maintenir la qualité de la nation, mais elles ne feraient qu'y contribuer. L'ambition sociale inexcusable est la principale cause de la restriction des familles de bonne souche. La réussite en l'eugénisme dépend surtout de ce que les aspirations morales et le sens patriotique de l'ensemble du public seront stimulés comme il convient.

---

# CHAPITRE XVII

## LA SÉLECTION DANS LE MARIAGE

Ceux qui prennent un conjoint atteint d'une grave défectuosité de corps, d'esprit ou de caractère, s'exposent à bien des tracas dans l'avenir et en menacent leurs enfants. Ces maux sont non seulement immédiats, mais peuvent être transmis aux générations suivantes par héritage naturel. Les soins consacrés à une sélection judicieuse dans le mariage profiteront à la nation comme à la race.

Répandre l'idée qu'on devrait bien réfléchir à l'avance au choix d'un futur conjoint est, pour certaines autorités, le but primordial de l'eugénique. Et c'est là certainement une mission très importante. Mais il y a des raisons pour lesquelles on ne doit pas trop se fier à la sélection dans le mariage en tant que mesure de protection raciale. Nous allons brièvement les énoncer.

Supposons que je possède quatre chiens, dont deux de bonne race. Je désire, naturellement, accoupler les deux meilleurs dans le but de produire des chiens aussi bons que possible. Quant aux deux autres, si je prends soin qu'ils ne s'accouplent pas, je n'ai pas autrement à m'en occuper.

Mais s'ils s'accouplaient et s'ils avaient quatre jeunes, les chiens de bonne race n'en ayant eu que deux, mon groupe de jeunes contiendrait deux fois plus de chiens de mauvaise race. Cet exemple donne une idée approximative de la façon dont notre race peut être en train de se dégrader. Cet exemple montre aussi que le soin dans la sélection ne fait aucun bien à la nation si ceux qui ne sont pas choisis en premier lieu se marient néanmoins aussi vite et avec autant de certitude que ceux qui ont été choisis avant eux. En d'autres termes, les soins qu'on mettrait à choisir les conjoints ne profiteraient à la race qu'au point où ces soins retarderaient ou empêcheraient le mariage des types les plus inférieurs. Il n'y a aucun doute que les individus sots ou débiles ont moins de chances de se marier, en tous cas de se marier jeunes, à cause de leur défectuosité. Ainsi la qualité de la nation est toujours plus ou moins maintenue. Plus on exerce de soin à bien choisir dans le mariage, plus ce choix mettra un obstacle effectif à la procréation parmi les défectueux et les inférieurs, mieux cela vaudra pour l'avenir de la race.

D'autre part, si nous rendons les jeunes gens plus difficiles, il est possible que les meilleurs types ne soient plus si enclins à se marier. Ce procédé déjouerait la fin que nous avons en vue. Comment nous guider entre ces deux considérations opposées ?

Notre premier but, et en même temps notre but le plus important, devrait être d'implanter

un idéal élevé dans l'esprit des jeunes gens, non seulement en ce qui se rapporte spécialement au mariage, mais aussi en ce qui concerne toute chose. Pour réussir dans cette entreprise, il est d'importance primordiale que nous donnions nous-mêmes le bon exemple. Si nous fréquentons des personnes de mauvaise réputation pour notre plaisir, nous devons nous attendre à ce que nos enfants fassent de même. Si nous n'avons que des amis estimables, nos enfants, de leur propre gré, fréquenteront la même compagnie. C'est la meilleure méthode pour les protéger contre les mariages malheureux. Et en même temps nous aiderons, ce faisant, à maintenir la qualité de notre race dans l'avenir.

Le but que nous devons avoir en vue, serait de donner aux jeunes gens toutes les chances de se rencontrer. Les occasions devraient être choisies soigneusement et les partenaires indésirables éloignés autant que possible. Alors, que les jeunes gens arrangent leurs propres affaires : ils tomberont d'eux-mêmes assez rapidement amoureux.

Les mariages entre jeunes gens de bonne souche devraient être rendus aussi durables que possible parce qu'ils devraient produire beaucoup d'enfants et que ceux-ci devraient tous avoir l'avantage de la camaraderie des deux parents. Or, l'amour est le meilleur moyen pour maintenir un couple uni. Encourager les mariages d'amour devrait donc être notre but.

Mais nous ne devons pas nous dissimuler qu'il

est impossible de forger un idéal élevé dans des mentalités médiocres. Une personne nettement inférieure préférera généralement choisir une personne également inférieure. Parmi celles-ci, nous ne pouvons faire que peu de chose par l'exemple et les préceptes, pour prévenir la procréation. Des mesures définies, comme celles que nous avons décrites au chapitre XIV, devraient être prises pour limiter les familles de souches inférieures ; si elles ne sont pas prises, le soin dans la sélection pour le mariage ne fera que peu pour sauver la race.

Tournons maintenant notre attention vers un autre point. Quand une personne a des raisons de craindre que la folie, par exemple, puisse se déclarer chez ses enfants, on lui conseille souvent d'éviter le mariage avec une personne semblablement menacée. C'est un fait que l'enfant qui reçoit double dose — si l'on peut s'exprimer ainsi, — l'une venant du père et l'une de la mère, a deux fois plus de chances d'être affligé du mal inhérent à leurs lignées. C'est donc simplement sagesse que d'éviter l'union avec une personne qui possède la même tare. Mais qu'on ne se trompe pas sur ce qui se passe en réalité ; une dose d'hérédité nuisible n'est pas détruite par le mariage avec une personne de bonne souche. Une telle union a plus souvent comme effet de dissimuler cette dose chez les enfants et de la semer largement pour l'avenir. Si elle ne se manifeste pas de manière immédiate, elle est souvent présente à l'état latent et prête à se déclarer dans quelque génération future.

Le même principe s'applique aux mariages

consanguins, qui ne sont préjudiciables que si la souche commune au père et à la mère est mauvaise. Quand les deux souches sont bonnes, les enfants issus d'un tel mariage, ont une chance double d'être de bonne qualité. Si, des deux côtés, la souche est mauvaise, les mauvaisse qualités communes aux ancêtres de chaque côté feront sans doute leur apparition chez les enfants de cousins germains. Le fait est vrai, même si aucun des deux parents ne montre de défectuosité tangible, puisque dans ce cas ces défectuosités peuvent exister à l'état complètement caché. Les mariages entre cousins sont donc criticables en ce qui concerne les résultats immédiats. Quant aux effets sur la race, épouser un cousin germain n'est pas plus préjudiciable qu'épouser n'importe qui. Les mauvais caractères héréditaires ne s'en trouveront pas renforcés, mais ils pourraient être amenés au grand jour et seraient par suite plus faciles à dépister et à éliminer. Les effets immédiats de ces mariages consanguins pourraient être très préjudiciables, mais les effets ultérieurs pourraient être bons. Sans doute, il vaudrait mieux dire que des mariages pareils sont à déconseiller, non à condamner. Une étude plus approfondie jettera plus de lumière sur cette question délicate.

On peut cependant établir la règle générale suivante : S'il semble probable qu'une personne transmette une mauvaise qualité à ses descendants, la première question c'est de savoir si elle doit s'abstenir ou non d'avoir des enfants. On doit

arriver à une décision sans chercher qui sera le futur conjoint, puisque, nous l'avons vu, la race souffrirait à la longue, de l'union d'une bonne lignée avec une mauvaise.

Renoncer au mariage par sens du devoir exige un véritable courage et peut entraîner de grands sacrifices. Avant de décider si ce sacrifice est un devoir, il y a d'autres considérations à envisager. Les bonnes qualités comme les mauvaises doivent être mises en balance ; c'est un aspect de la question souvent oublié. Il arrive aussi parfois qu'un mariage sans enfants soit justifiable. Enfin, quand il y a beaucoup de doutes sur la probabilité de réapparition chez les enfants de qualités ancestrales préjudiciables, le mariage qui aurait comme fruit un nombre restreint d'enfants serait peut-être la meilleure voie.

La question du certificat médical prénuptial a été souvent discuté, généralement au sujet des maladies vénériennes. Nous n'avons pas à envisager ici ces maladies qui causent des ravages terribles et nous n'émettrons à leur sujet aucune opinion. Il ne serait cependant en aucune circonstance désirable que les médecins fussent placés dans une position telle qu'ils pussent absolument interdire un mariage. D'autre part, il serait bon qu'avant le mariage, chacun des futurs conjoints eût à certifier qu'il est exempt de certaines maladies, qu'il n'a jamais été déclaré fou ou débile mental, qu'il n'a pas été en prison, etc. Des renseignements complets devraient être fournis par les conjoints au cas où ils ne pourraient pas rem-

plir ce certificat et des sanctions sévères infligées en cas de fausse attestation. Ces certificats serviraient, jusqu'à un certain point, de sauvegarde, mais seraient encore plus utiles à attirer l'attention sur ces sujets.

Comme dans les chapitres précédents, nous voyons que répandre des idées nobles est le plus sûr moyen d'aider au progrès racial. Des mariages prudents basés sur l'affection, seront ainsi encouragés, et les mauvais mariages rendus moins probables. Des grands sacrifices en ce qui concerne le mariage et la procréation, sacrifices destinés à produire des résultats favorables, seraient plus souvent consentis. Certaines réformes nécessaires entraîneraient l'imposition de souffrances ; et dans ce cas il est certes beaucoup plus agréable de ne pas réfléchir à ces pénibles sujets. Mais sans courage moral, aucun progrès ne peut être accompli.

Ce que nous venons de dire n'est pas seulement vrai du mariage, mais de tous les autres problèmes que nous avons discutés. Quant aux questions scientifiques qui s'y rattachent, il serait désirable que tous les hommes et toutes les femmes contrôlassent leur mentalité de manière à pouvoir les envisager sans passion comme sans préjudice. L'ignorance est toujours l'ennemie du progrès ; elle serait alors terrassée. L'égoïsme est pourtant un ennemi encore plus nuisible au bien-être humain. Notre premier but doit être de stimuler au mieux les sentiments moraux, y compris le

vrai patriotisme. Ainsi les personnes de mauvaise lignée seront plus prêtes à faire le grand et noble sacrifice qui les priveront de quelques-unes ou de toutes les joies de la vie familiale. De même, les personnes de la classe aisée seront mieux disposées à sacrifier leur confort personnel pour fournir leur part de recrues pour la génération suivante, recrues nécessaires au combat pour la bonne cause de la paix et du progrès. Le politicien pourrait de même être incité à sacrifier un certain nombre de votes par suite de ses plaidoyers en faveur des sauvegardes raciales destinées à profiter à son pays pendant d'innombrables générations à venir.

Le programme eugénique est basé sur la science pure. Mais c'est dans la religion — j'entends par là toutes les aspirations de l'homme vers un idéal — que l'eugénique doit trouver la force motrice nécessaire à la lutte pour le progrès humain, lutte à laquelle la nation doit faire face.

1549. — ÉVREUX, IMPRIMERIE HÉRISSEY. — 3-31